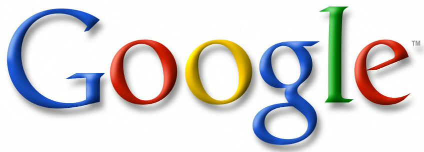

Google

JULES DE MARTHOLD

LE JARGON

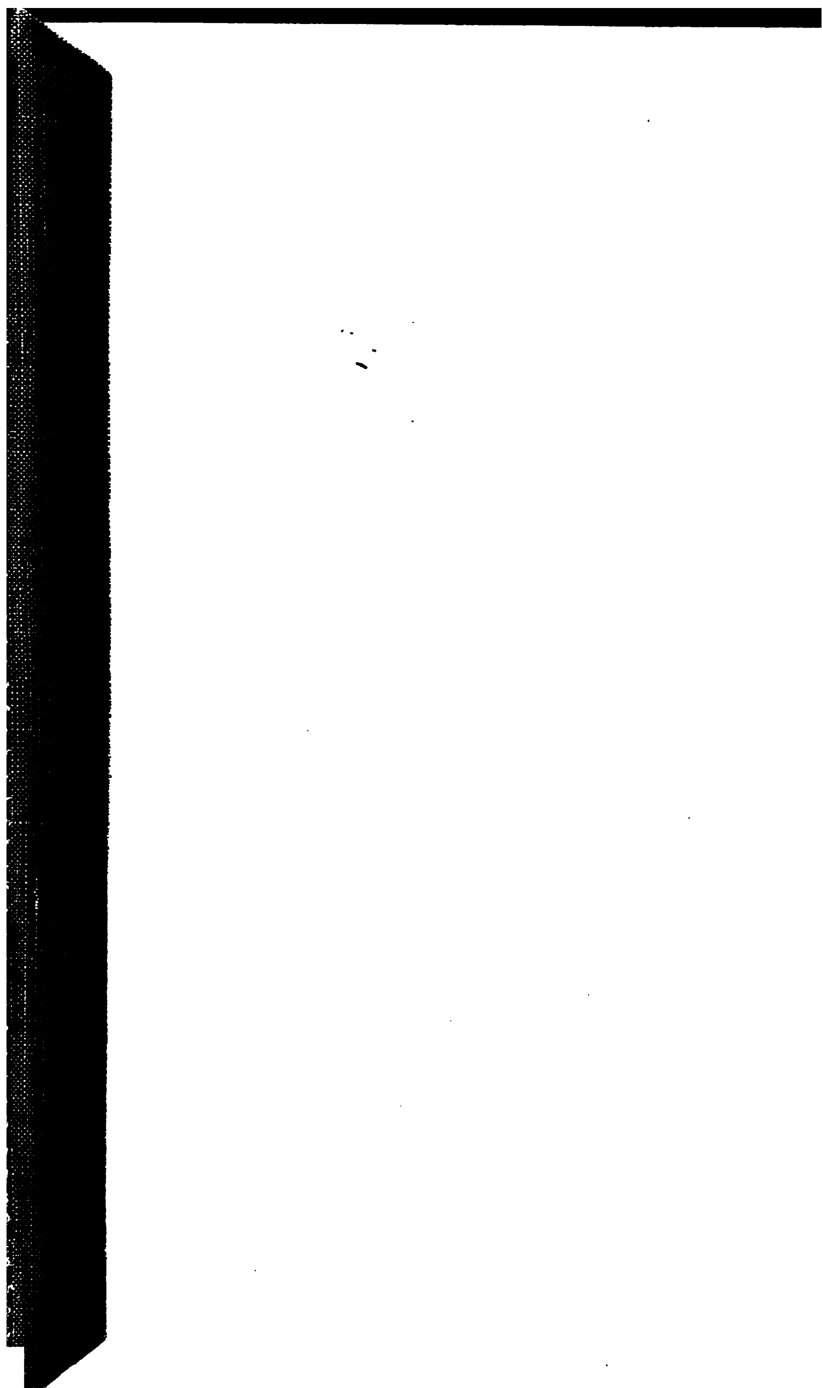
DE

FRANÇOIS VILLON

PARIS
CHAMUEL, ÉDITEUR
29, RUE DE TRÉVISE, 29

1895


LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891



A Paul Damoye

Amical souvenir

…lologie et sœur de Chimie

LE JARGON

Jules Marthold

94

DU MÊME AUTEUR

Les faux Dieux, drame en 5 actes.
Les amants de Ferrare, drame en 5 actes.
Pascal Fargeau, drame en 1 acte.
Caïn, drame en 5 actes.
Le juge d'instruction, drame en 5 actes.
Demoiselle perdue ! comédie en 1 acte.
Esther à Saint-Cyr, comédie en 1 acte, en vers.
L'ogre, drame en 5 actes.
La grande blonde, drame en un 1 acte.
Neiges d'antan, comédie en 1 acte.

Un soir d'orage, opéra-comique en 1 acte, musique d'Olivier Métra.

Les bras de Vénus, pantomime en 1 acte, en vers, musique d'Esteban Marti.

En duel! monologue, dessins d'E. Mas.

Théâtre des dames, 1 volume, 2e édition.

Contes sur la branche, 1 vol. 3e éd., dessins d'E. Mas.
Casse-noisette, 1 volume.
Histoire de Marlborough, dessins de Caran d'Ache.
Histoire d'un bonnet à poil, dessins de Job.
Le grand Napoléon des petits enfants, dessins de Job.
L'année dans un fauteuil, dessins de Job et Lebègue.

Mémorandum du Siège de Paris, 1 vol., avec cartes.
L'œuvre de Moisselles.

SOUS PRESSE :

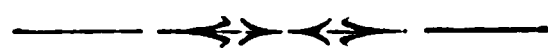
Les Anarchrist.

JULES DE MARTHOLD

LE JARGON

DE

FRANÇOIS VILLON



PARIS
CHAMUEL, ÉDITEUR
29, RUE DE TRÉVISE, 29
—
1895

A

la Mémoire

d'Auguste Vitu

Amitié reconnaissante

J. de M.

Ce petit travail, résultat de vieille intimité avec la langue maternelle en ses transformations, entrevu en 1882, entrepris deux ans plus tard seulement et plusieurs fois interrompu, n'a été terminé qu'en mars 1891.

Dès le jour où il fut parachevé, mon premier soin fut de l'envoyer à mon très cher et regretté ami Auguste Vitu, esprit délicat parmi les plus attiquement délicats, savant artiste pieusement épris des maîtres de notre littérature et dont la magistrale Etude philologique sur le *Jargon du* XVe *siècle*, couronnée par l'Académie Française, était venue m'ap-

porter en 1884 son aide lumineuse au cours de mon entreprise.

Hélas ! quand lui arrivèrent mes onze feuillets, celui que nous aimions tous était déjà frappé par le cruel accident aux suites duquel il devait succomber, arraché à la vie en pleine vigueur intellectuelle.

Néanmoins lui et ses amis conservaient l'espérance.

Privé de l'usage de cette élégante main qui avait si bien dit de si justes et de si bonnes choses, dans le petit billet qu'il voulut bien m'adresser, la signature seule est de lui.

Paris, 26 avril 1891.

« MON CHER AMI,

» *Je viens de lire vos ballades avec admira-*
» *tion, laissez-moi dire avec étonnement. C'est*
» *un véritable tour de force que d'avoir conservé*
» *la physionomie et l'accent de l'original en le*

» *faisant passer de la langue du quinzième*
» *siècle dans la nôtre.*

» *Maintenant, vous demanderez peut-être*
» *pourquoi je ne vous ai pas écrit cela beaucoup*
» *plus tôt. C'est ce que je vous expliquerai*
» *lorsque j'aurai le plaisir très prochain, je*
» *l'espère, de vous serrer la main.*

» *A vous bien affectueusement.*

» AUGUSTE VITU. »

La lettre m'arriva le dimanche matin ; à trois heures, j'étais avenue de Wagram chez le très courageux blessé que je trouvai ce jour-là tout vibrant et réellement gai. Au reste, jusqu'à la dernière heure, le doux philosophe parisien conserva son sourire et sa force d'âme.

Toujours indulgent à qui essaye, il voulut bien se montrer satisfait de mon *Interprétation* et nous causâmes longtemps ou, pour dire le vrai, je laissai le féérique conteur me charmer de ses vues si neuves, si audacieuses quelquefois, si justes toujours. Auguste Vitu

était plus qu'un critique savant, c'était un cerveau perspicace, un grand devineur, de la lettre obscure sachant faire jaillir la lumière, évoquant le passé, insufflant la vie, reconstituant tout un texte à l'aide de quelques lambeaux tronqués, un peu à la manière de Geoges Cuvier.

Et quand nous nous séparâmes :

— Laissez-moi cela, me dit-il, et revenez; revenez bientôt, quand vous voudrez; tenez jeudi.

Puis, demi-souriant, demi-douloureux, il ajouta :

— Vous me trouverez toujours, je ne sors pas.

Le jeudi suivant, malgré son état, il avait lu, lu et relu et, avec une bonne grâce où je sentis le plaisir de me causer une des plus fières joies que j'aie éprouvées :

— A cela, il faut une Préface, une préface explicative qui en fasse toucher du doigt les mérites. Cette préface, voulez-vous que je vous la fasse?

« Voulez-vous » était charmant.

— Alors, entendu, je vous la fais... aussitôt que possible.

Le mal empirait. A la dernière visite que je fis au cher malade, en juillet, pour lui apprendre un petit voyage en Normandie :

— Vous partez, cher ami? Et moi aussi ! Ah ! ce n'est pas, comme je l'aurais voulu, Vitu qui fera la préface nécessaire à ces Ballades, non. Non, c'est Marthold.

Vingt jours plus tard, le 7 août 1891, nous le conduisions à l'éternel repos.

Et voilà comment et pourquoi, au lieu de la sagace et lumineuse page qu'eût pensée le Maître, vous n'allez lire qu'un froid document dont chaque phrase a été ponctuée du douloureux regret d'une amitié profonde et dévouée.

Et qu'on me veuille excuser si, comme dit Marot à propos du même Villon, « plus y ay travaillé qu'entendu. »

PRÉFACE

PRÉFACE

N'ayant tente ni pavillon, croix ni pile, écuelle ni plat, ne possédant vaillant un oignon, en grand besoin l'été aussi bien que l'hiver, de petite foi et de large conscience, pleins de mélancolie, pauvres de sève, ne mangeant figue ni date, étourdis et défaits par la faim, cherchant, tant jours ouvriers que dimanches à faire de l'alchimie avec la mâchoire, eux qui n'ont dent qui ne cliquette, prêts à se repaître de cœur dévot sans regarder à la faïence, petit ou grand madre, sans s'occuper si l'on est treize à table ni éplucher la chance, plus rusés que vieux rats et savants à tromper sans recourir à conseil d'avocat, ils vont, éternels vagabonds de la ville et des prés, avaleurs de frimas, gosiers de fer rouillé desséchés par la soif, coquefredouilles écrécis se demandant, hélas! s'ils seront jamais saouls et rêvant aux moyens de se procurer de façon subtile pain bis, vin frais

tiré et pot-au-feu, proie happée par mômerie, pillerie et piperie, galants sans souci aimant besogne faite, pour tout travail ne sachant que prendre et n'attendant autre héritage que les dons du hasard, résolus à tout sauf à payer leur écot autrement que par une chanson, en volonté de laisser leur hôte échec et mat et, pour rester blancs comme plâtre, prêts à fuir courageusement la cornette des sergents et l'indiscrète interview des espions, voulant éviter à tout prix la paille gluante des cachots massifs où la luette n'est rafraichie que par l'eau de la question et d'où, les fers aux chevilles, conduits par le roueur, on va en pèlerinage au mont sans joie, au perchoir où, cravatés de chanvre, les corps bleus se balancent au vent comme peaux chez le tanneur, tristes évêques des champs donnant bénédiction avec les pieds, amollis par les brouillards et ratatinés par le soleil dont le trop généreux dispensateur est le grand-Prévôt.

Tels sont les lamentables miséreux dont nous allons nous occuper.

Epoque inouie, unique, peut-être, en l'histoire d'un peuple.

Plus de cent ans durant, de 1328 à 1452, c'est la guerre, farouche, implacable, cruelle, sauvage,

l'impitoyable guerre de terroir, la guerre pour le sol et le seuil, pour le pain et l'eau, pour la femelle et les petits, guerre aggravée de l'énervement d'armistices, de trèves, de paix provisoires, — paroles données, jamais tenues — plus néfastes que la lutte même, en ce qu'on s'y émousse et démoralise. — Où est la patrie?

Et l'on voit, sous le valois Philippe VI le malheureux, sous Jean-le-Bon, — et surtout le captif — sous Charles V-le-sage, — prince prudent et tacticien habile — sous Charles VI le mineur et le dément, sous Charles VII-le-Victorieux, enfin, tout le pays à feu et à sang, Ile de France, Bretagne, Normandie, Auvergne, Limousin, Poitou, Saintonge, Artois, Picardie, Champagne, Languedoc, Aunis, Périgord, Agenois, Rouergue, Angoumois, Bourgogne, Guyenne, tout le territoire, où les envahisseurs, Edouard III, Richard II, et Edouard IV sont plus maîtres que le roi national. — Où est le pouvoir ?

Sur terre et sur mer, partout, effroyables défaites — Crécy, l'Ecluse, — qui nous coûte 30,000 matelots et soldats. — Calais, — perdu en 1347, six bourgeois de la ville s'y dévouent pour le salut de tous, Eustache de Saint-Pierre, Jean d'Aire, Jacques et Pierre de Wissaut, et deux autres, héros dont l'histoire a

oublié les noms, reconquis seulement en 1558 — Poitiers, Auxerre, Cocherel, Auray, — Du Guesclin (Du Claquin le bon breton) y devient le prisonnier de Chandos — Azincourt, Crevant-sur-Yonne, Verneuil, — où est tué l'écossais Buchan, connétable de France, par Richemont remplacé — Orléans, — en la journée des harengs — Drenor, Beaugency, Meaux, Rouen, Paris. — Où est le secours ?

Et tandis que l'anglais nous taille ces deuils, l'ennemi intérieur, princes et grands, lutte de folle ambition et de vil intérêt, se disputant comme larrons en foire, s'exterminant en mesquines, en honteuses rivalités, en basses querelles de privilèges, d'héritages, linge publiquement lavé dans le sang. Tout est trahison, guet-apens, meurtre, assassinat, crimes inqualifiables aujourd'hui qualifiés, poison, corde, fer, noyade. — Où est la loi ?

Le doute multiplie les schismes. Jean Wicleff, dont l'Esprit préparera le chisme de Henri VIII, pense que Dieu ne peut pas l'impossible : exécuté. Jean Hus pense comme Jean Wicleff; exécuté. Jérôme de Prague pense comme Jean Hus : exécuté. Hussites, Calixtins, Orébites, Orphelins, Adamites, Taborites, tous ceux partageant même erreur, exécutés. Dieu semble obéir au diable. — Où est la raison ?

Le tout, doux Jésus, au nom du Christ. — Où est la pitié ?

Seul, Du Guesclin ose demander à ses troupes d'épargner les vieillards, les femmes, les enfants, le pauvre peuple « qui n'est pas leur ennemi ».

Anarchie dans l'Eglise. Spectacle peu fait pour affermir la foi, seul reconfort du malheureux. Guerre ouverte. Prélats contre Papes. Concile contre Concile. A Bâle, le 17 novembre 1439, en la trente-neuvième session, *huit* évêques tirent le duc Amédée VIII de Savoie, l'un des princes les plus riches de son temps, de son château de Ripaille pour en faire l'anti-pape Félix V, déclarant contumax et déposant Eugène IV, 240eme successeur reconnu de Saint-Pierre qui, de Florence, les condamne, eux et leur élu. Communions s'excommuniant. — Où est Dieu ?

Noble exemple des orages d'en haut se traduisant par le soulèvement, d'ailleurs savamment fomenté, des masses, hordes affamées, affolées, inconscientes, excusables dès lors, des Flagellans, de la Jacquerie, des Maillotains, des Bourguignons, des Armagnacs, des Cabochiens, de la Praguerie.

Nul chaos comparable. Plus de repos jamais. Ce qui se déroule est fantastique, incroyable, indescriptible.

Un roi de France, captif en Angleterre. Un roi d'Angleterre, sacré à Notre-Dame de Paris. Un autre, prenant le titre d'Héritier du trône de France. Et le présomptif légitime traité, *dans les actes publics,* de « soi-disant Dauphin ».

Comme Jean-courte-cuisse, évêque de Paris, refuse de faire soumission à Henri V, maître de la capitale, le prélat, que son cœur et ses mérites avaient fait surnommer le *Sublime*, est contraint de se réfugier à Genève où il meurt en 1422.

Déjà, en 1169, Henri II d'Angleterre était plus puissant en France que Louis VII, les possessions de ce dernier en son royaume n'étant pas la moitié de celles de son Suzerain.

France est comme inondée. Des bandes étrangères y vivent, y font loi, y font souche. — Cent ans « d'accointance et de cousinage » — Trente mille anglais la traversent, de Calais à Bordeaux, sans qu'on leur puisse livrer bataille, sans qu'on y songe. Nature les réduit à six mille,

Les Grandes-Compagnies, *filii Belial*, *guerratores de variis nationibus*, *non habentes titulum*, Malandrins, Tard-venus, Routiers, ravagent à leur gré, tout leur saoûl. Jacques de Bourbon est par ces gens battu à Brignois sous Lyon. Un pape, Urbain V, *désintéresse* ces bandits par une forte somme pour épargner massacre

et pillage à la cité avignonnaise — qui est sienne, ayant été précédemment acquise moyennant quatre-vingt mille florins d'or par marché passé le 19 juin 1348, entre Clément VI, pape, et Jeanne, reine. Lui, l'ami de Pétrarque et du tribun révolutionnaire Rienzi, homme d'ambition, politique soucieux de constituer pouvoir temporel en France à défaut de la ville éternelle. Elle, femme détrônée, faisant argent de sa Comté de Provence pour ressaisir la royauté de sa bonne ville de Naples, où on l'exècre. — Princes, alors, sont aussi gueux que les gueux.

Aussi, chaque jour, prestations nouvelles, s'additionnant. De la veille au lendemain, genre d'impôt de ces temps, impôt de bénévolence, arbitraire et fantaisiste, l'argent change de valeur, diminution progressive et continue, preuve tangible du malheur public, façon d'agir si monstrueusement préjudiciable aux intérêts de tous que, pour obtenir du roi qu'il ne changeât plus la valeur de l'argent, on lui paya, de trois en trois ans, douze deniers par feu, droit de Monnéage ou Fouage se retrouvant inscrit dans les Chartes comme aux Coutumes de diverses provinces, notamment de la Normandie. — Déjà, en 1265, les Arragonais avaient, de sept en sept ans, payé au roi un maravedis par feu pour éviter même calamité.

Philippe VI, ayant institué ou du moins très considérablement augmenté l'impôt de la gabelle, Edouard III, méprisant, dédaigneux, tout en créant l'Ordre de la Jarretière et en interdisant l'usage de la langue française dans les actes publics en Angleterre où l'on s'en était servi jusqu'alors, fait un calembour, surnommant son vaincu « l'auteur de la loi Salique ».

Toute industrie morte. Plus de commerce possible. On guerroye par nécessité d'employer les troupes. Des villes sont saccagées, brûlées, anéanties. Metz, entr'autres. Il faut bien que tout le monde vive. La guerre nourrit la guerre.

Folie et brigandage. Du haut en bas, tout le monde est coupable.

Elevé à l'école de tromperie, le peuple est devenu trompeur.

A Paris, creuset des révolutions, l'ordre, l'ordre divin détraqué, toute hiérarchie disparait et, dans le tohu-bohu, « chacun se paye une tranche de ce qu'il ne sait pas faire (1) » — Nous avons vu cela — Etienne Marcel règne. Trente mille revendicateurs sont armés. Massacre continu. Conciergerie, Grand et Petit-Châtelet, Université, Saint-

(1) Gustave Courbet. — Lettre lue dans une réunion publique à l'Athénée, le samedi 29 octore 1870, quarante-et-unième jour du siège de Paris, et publiée ensuite en brochure.

Eloi, Fort-l'Evêque, Tyron, Bastille, Saint-Magloire, Saint-Martin-des-Champs, le Temple, le pilori des Halles (*Pille-ory :* pille-oreille), toutes les prisons regorgent. Coupables et innocents mêlés. Et les captifs sont écharpés par la populace. Comme, après la Journée des Barricades, Guise répondra à Henri III : « Ce sont taureaux échappés, je ne les puis retenir », le Prévôt de Paris, impuissant contre le flot, dit à ces hordes : « Mes amis, faites ce qu'il vous plaira ». Ce qu'il plait à ces « amis » de faire, c'est, en une seule journée, plus de quinze cents victimes. Un bourreau, Capeluche, s'illustre — avant d'être à son tour décollé par son valet.

Il faut une Ordonnance interdisant les jeux de hasard. Il en faut une contre le luxe insolemment provocateur de la noblesse. Il en faut une défendant les guerres privées.

Avec cela, peste, — peste venue d'Egypte, qui décime l'Europe et inspire à Boccace le Préambule de son *Décaméron*, lequel ne sera traduit en français qu'en 1521 par Laurens du Premierfaict — maladies contagieuses, infection, — grâce aux Croisades, deux mille léproseries existent depuis la fin du XIIIe siècle — famine. Et nulle police.

Sur ce fumier sanglant, le vénitien Gabriel Condolomero, pape sous le nom d'Eugène IV,

ayant consenti la procédure contre Jeanne d'Arc, en 1431, l'année même où l'anglais brûle la bonne lorraine, enfant du peuple qui vient de tout sauver, naît François Villon, François Villon, prédestiné maudit dont la mission sera d'être poète, poète flamboyant de ces jours ténébreux.

Charles VII, « qui trouva le royaulme en grant desolation », est d'abord accablé. Mais il fonde une armée permanente disciplinée, dix-mille lances de cavalerie et, comme infanterie, un franc-archer par paroisse du royaume, plus une compagnie de *Taupins*, pionniers, mineurs, taupes, soldats du génie. Dans l'écarlate de la noblesse, des hommes se trouvent, dont un, grand entre tous, Dunois, heureux à Montargis, dévoué partout, habile toujours. — Et avec lui, Etienne Vignolles, dit la Hire, (lequel mourut à Montauban en 1442, s'étant fait voleur de grands chemins, la paix venue), Gilles de Laval, seigneur de Rais, maréchal de France à vingt-cinq ans et pendu à trente-six, Barbe-Bleue de l'histoire qui, en 1420, donna en France la première représentation d'un Mystère, Potron de Xaintrailles, Barbazan, Honnecourt, Penthièvres, de Foix, Pierre II dit l'*Epée-Terrail*, Jean III, le chevalier Ambroise de Loré, Charles de Culant, Poulengy, d'Armagnac, d'Alençon, Louis III de Sicile, Artus de

Richemont, le vaincu d'Azincourt, le triomphateur de Patay et de Formiguy où il libère définitivement le territoire en tuant sir Thomas Kiriel et kyrielle d'Anglais, fait connétable de France le 7 mars 1425 à Chinon, duc de Bretagne le 1er novembre 1456, et mort à Vendôme le 29 octobre 1457.

On sait profiter de l'impression enthousiaste produite par Jeanne, que l'attrait du miracle fait déclarer « la plus pure des saintes après la vierge », dont on réclamera dès 1431 la béatification — pas encore obtenue sous raison que la vierge de Domrémy « n'a pas accompli de miracle dument constaté ».

Pas de miracle ? Elle a ressuscité un peuple !

Sans rien remettre au hasard, les généraux qui la conduisent ont l'air de la suivre. Sans nul commandement, elle paraît ordonner de tout. Elle marche en personne, ayant aux mains la hache et l'épée, cette épée fameuse « qui étoit propre à donner de bonnes buffes et de bons torchons ». Son audace se communique à chacun et, en quelques mois, du 6 mars 1429 au 30 mai 1430, change la face des affaires.

Guerre prend donc fin, guerre intérieure, s'entend, mais pour que, matériellement et moralement, le calme se rétablisse en haut comme en

bas, il faudra trois quarts de siècle avant que, avec François I[er], le pays, vraiment relevé, se soit reconquis et que, France redevenue France, la patrie refleurisse.

Il faudra tout d'abord le puissant et patient génie de ce roi qui, tirant toute force de lui-même, a été si justement appelé *l'universel araigne* par Georges Chastelain, rimeur aux gages du Téméraire, Louis XI-le-Grand,— vraiment grand, celui-là, et dont la devise : *Ultus avos Trojæ*, dit exactement l'œuvre — quoi qu'en prétende Voltaire.

Le philosophe qui, dans l'histoire, s'intéresse pourtant tout d'abord aux mœurs, à l'esprit des peuples, ne semble pas avoir compris le génie national de l'homme qui forgeait un monde nouveau, n'entend pas qu'on l'admette comme grand et, pris tout à coup d'une surprenante crise de vertu, ne voit en lui « qu'un imprudent artificieux, qu'un fourbe cruel, qu'un mauvais politique, qu'un fils dénaturé, qu'un frère barbare, qu'un mauvais père et qu'un voisin perfide ». — *Voisin perfide* est joli et prend un sens particulier sous la plume d'Arouet, celui-ci déclarant qu'Edouard IV, en débarquant d'Angleterre en France, ne faisait que « tenter de rentrer dans les conquêtes de ses pères ». — O patriote !

Ensuite, à travers des luttes imprudentes et de résultat douteux, mais offrant cet avantage de purger le territoire, deux rois seront encore nécessaires, le premier, Charles VIII, « petit de taille et grand de cœur, dit Philippe de Comines en ses *Mémoires*, peu entendu, mais si bon que meilleur ne se pouvoit », le second, Louis XII, qui « aimoit mieulx, dit Claude de Leyssel, en ses *Louenges* de ce roi, que ses louenges soient au cœur des hommes qu'en leur langue » et « dont le règne fut pour le peuple le meilleur temps qu'il connut », dit Jean de Saint-Gelais en son *Histoire* de ce prince.

Transition dure à la gent miséreuse, privée des chances inhérentes aux calamités publiques où l'on pêche en eau trouble. Innombrables seront les déclassés. Sans parler des criminels échappés à justice ni des hommes d'armes se faisant brigands faute d'emploi, paysans, colporteurs, aventuriers, gens de chicane, bazochiens, clercs, avocats et même procureurs, — tout, en litispendance, on ne plaidait plus guère — artisans, marchands, paresseux, fils déshérités, tout le contingent des chevaliers du pavé glissera facilement au vol. — Estomac vide a la main prompte.

Or, en ces sombres jours, nourriture était

chère; 1439 ayant été une année de disette, l'hectolitre de blé se vendit trente-neuf francs.— Sous Henri IV, il en valait vingt et l'ouvrier agricol gagnait à peine quatre-vingt centimes par jour.— Il a été de dix-huit francs quatre vingt en 1874, de dix-neuf francs cinquante en 1875, de vingt francs en 1891, de quinze en 1892.

Et les industrieux que nécessité fait saillir du bois, affamés « qui pain ne voyent qu'aux fenêtres, » assoiffés « crachant blanc comme cotton », dont aucun n'a ce qu'il souhaite et à qui grand pauvreté ne permet pas grand loyauté, vomis par des repaires tels que l'abreuvoir Mascon et l'abreuvoir Popin, mauvais garçons et bonnes filles, six mille ribaudes ayant bon bec, recrutées parmi les ouvrières de la grand'-ville, expertes au bas métier, de se mettre en branle pour enjôler les musards allant à la moutarde et alléger les fêtards naïfs à bourse bien garnie, leur faisant prendre cendre pour farine, paille pour foin et vessies pour lanternes, leur extorquant ces rares et précieux écus que, révérencieusement, ils dénomment « *beaux sires dieux* », comme Murger appellera les pièces de cinq francs de « nobles étrangères ».

Ceux-ci vendent des drogues plus que dou-

teuses, ceux-là, porteurs de fausses Bulles, agioteurs de la banque aux pardons, des Indulgences plus douteuses encore. Tous, « pipeurs, hézardeurs de dés, tailleurs de faulx coings, trahistres, bateleurs, rimeurs, joueurs de cymballes, de luth et de fluste, comédiens de parade, de farce ou d'imbroglio, portant par villes et campagnes mascarades, moralités et mystères, cliquepatins, ribleurs savants en joncherie et jonglerie » sont prêts à tromper et derrière et devant pour s'en aller ensuite esbaudir en Repues Franches à Vincennes, à Saint-Maur, à Bicètre, appelé la grange aux gueux, à Bagneux, à Bourg-la-Reine, à Boulogne, au Mont-Valérien, à Ruel.

La nuit pleine, de la vesprée à l'aurore, « menant joie, fêtes et danse » tout en s'enivrant, non du meilleur et du plus cher, non de vin d'Epernay, de Reims, de Saint-Emilion ou de Beaune mais de cervoise ou de godale, ou de Morillon et de Chablis, vins d'Argenteuil, d'Aunis, de Jergeau ou de Meulan, moins ou plus frelatés par les taverniers brouilleurs de crus, on joue le trémerol, — trois dés comme le zanzibar — la marelle, le brelenc, le glic et la séquence — — grippe-naïfs proches parents du *Tirlibibi* et du *Bonneteau* — en des tavernes aux enseignes bizarres, Grosse Margot, Ane rayé, Ane rouge,

Lion d'Angers, Cheval blanc, où retentissent les grivoiseries en vogue, « Ma doulce amour », « Marionnette », « Donnez vostre huys, Guillemette ».

Gueux et gueuses en toute liberté comme oiseaux jardissent et font tels coups que, nuit venue, nul ne s'ose aventurer hors les murs.

Les jours de multiples exécutions, on va même à Montfaucon.

Construites sous Plilippe-Auguste — ou sous Philippe le Hardi, — détruites seulement par la Révolution, les fourches patibulaires de Montfaucon, dites « la grande justice », exactement décrites par Victor Hugo en la Préface du *Dernier jour d'un condamné,* (15 mars 1832), étaient situées entre les faubourgs Saint-Martin et du Temple, à peu près à l'endroit où se trouve aujourd'hui le bassin de la Villette, à quelques centaines de mètres de cette barrière du Combat illustrée par l'inoubliable premier chapitre de *L'âne mort.* C'était un massif édifice de maçonnerie dont la base, *parouart*, haute d'environ six mètres, longue de quarante, large de dix, supportait seize piliers de dix mètres de hauteur sur lesquels plusieurs étages de poutres transversales où pendaient des chaînes destinées à accrocher une soixantaine de condamnés, macabres

statues de ces sortes de *hurmes,* de cases ou niches de la funèbre colonnade.

A noter que niche vient de l'italien *nicchio*, coquille, et que le *Coquillard*, par son genre d'existence, est tout désigné pour aller finir, lugubre *farce*, dans la *niche* des fourches, bon à rien, propre à tuer.

Pour ne rien omettre, constatons qu'au XVIe siècle, les ouvriers imprimeurs de la bonne ville de Lyon, membres de la Confrérie des Joyeux Drôles, jouant des Farces aux jours de fête et de gaudisserie, jours chers aux coquillards, s'intitulent Suppôts du seigneur de la Coquille, — Un curieux petit in-8°, publié à Lyon, avec figures sur bois, contient les *Plaisans devis* récités par eux, le dimanche 6 mars 1594, pour célébrer la réduction de la ville de Lyon à l'obéissance d'Henri IV — *coquille,* terme demeuré en l'argot typographique pour définir une erreur de composition, faute constituant le plus souvent une joyeuse farce en *changeant le sens* d'une phrase.

Et dans l'argot de Saint-Cyr, le cuirassier, vêtu d'une carapace où il est enfermé, comme en une sorte de niche, est appelé *coquillard.*

Les Coquillards, bande recrutée parmi ce qui restait des Ecorcheurs de Bourgogne, dénoncés

par leur chef, Dimanche-le-Loup, aussi nommé Bar-sur-Aube, pris à Dijon en 1455, un an avant l'achèvement du *Petit Testament*, furent bouillis ou pendus sur la place du Morimont. Parmi eux, au nombre de soixante-dix-neuf, notés par le procureur Jehan Rabicotel, étaient René de Montigny qui, accroché au gibet, jargonna, pris de la tremble, et Colin de Cayeux dit Colin de l'Estoile ou l'Escollier, lequel

Pas ne sçavoit oingnons peller...

cynique et cruelle plaisanterie à rapprocher de celle d'une des Femmes du peuple, en *Lysistrata*, menaçant un vieillard.

Une recrudescence du crime — ou des Arrêts — rendait-elle la place insuffisante à Montfaucon, comme en 1450 où l'on exécuta toute une bande de brigands, les cadavres, « debuez et lavez, dessechez et noirciz, les yeux cavez par pies et corbeaulx, la barbe et les sourcilz arrachez, plus becquetez d'oyseaulx que dez à couldre, » étaient jetés en un souterrain ouvrant au centre de l'enceinte.

En 1416, on fut en nécessité d'élever de nouvelles fourches non loin de l'église Saint-Laurent et d'autres encore, en 1457, dites « le gibet de Montigny », dans les mêmes parages.

Et c'est par bandes joyeuses qu'on se rend à ces tueries de justice, y partant dès la veille, en chemin psalmodiant complaintes et cantiques spéciaux dans le genre de la troisième des Ballades du Jargon :

Espelicans
Qui en tous temps,

laquelle est bien plutôt une manière de « chanson de métier » — le crime est une profession — qu'une Ballade, puis on couche sur la dure au gazon pelé, — *nudo humo cubat*, dit Virgile — s'y livrant à de grossières ripailles, entonnant vins et refrains et caressant les filles en attendant qu'on se gaudisse au spectacle des moues grimaçantes et des contorsions des patients, lesquels, après tout, meurent folâtrement puisqu'ils finissent « le caiche roide », comme dit Rabelais, condamnés qui sont compagnons, amis, parents dont on s'honore, dont on admire et célèbre les exploits, qu'on imitera et qu'on ira quelque jour remplacer aux *picons des hurmes*, aux crochets des niches de justice. — On était alors cruel d'habitudes et de mœurs.

Misère est noire conseillère Le crime engendre le crime. Entre souffrir et mourir, on se rue aux

vices avec la frénésie des désespérés, remettant tout ès-griffes de Monseigneur le Diable. Chacun fait du plus mal qu'il lui est possible, rien ne pouvant être pis. Partout, possédés qui ne sont que fripons, partout, sans rien dire de Jeanne des Armoises, partout fausses Jeanne d'Arc, ribaudes au costume impudique, vendant leur soi-disant fleur d'innocence dans les églises même, devenues marchés de débauche, toute maison, pourtant, en ces « rues chaudes », recélant un mauvais lieu, sans parler des étuves, des établissements de bains, où « tout se passe. »

Deux Ordonnances, l'une de 1420, l'autre de 1446, seront impuissantes à empêcher les courtisanes de porter cette ceinture dorée que Martial appelle ceinture de Vénus, *Lorum*, d'où lorette, nom déjà porté par les belles-d'amour sous Henri III.

On a beau brûler et enterrer vif, plonger en chaudière, rouer, écarteler, noyer les coupables, rien n'y fait. Nul supplice n'intimide plus. On s'habitue à tout, on se blase sur tout.

Il n'est trésor que de vivre à son aise mais, pour faire bonne chère et avoir bonne mine, il faut du *caire*, du bien; donc, pour être *carieux*, nanti de quelque capital, *vendengeurs de costé*, lisez pickpockets, se jetant sur les passants attar-

dés, sauront, en la *hurterie*, en la bagarre, cueillir des *feuilles*, voler des bourses, à défaut de la forte somme contenant maille et *blanc*, menue monnaie de billon variant entre six et treize deniers, prise faisant mince d'argent mais ne laissant pas du moins tout à fait *descarieux*, décavé, à gousset creux, pas tout à fait sans *pluc*, sans butin.

Trouvant trop maigre ce profit, les gueux s'adressent aux gras coffres, muets qu'ils obligent à parler. Autrement dit, ils forcent les caisses. Le papier-monnaie alors inconnu, tout avoir consiste en métal trébuchant et sonnant enfermé dans des huches dont les fermetures ouvragées et compliquées sont chefs-d'œuvre de serrurerie.

Un de ces coffres, précisément du temps de Louis XI, meuble d'un mètre de long sur 80 centimètres de haut, tout chargé d'écussons armoriés soutenus par des lions, des licornes et autres animaux chimériques autant que décoratifs, se trouve à l'Hôtel-Cluny (N° 611). Son côté le plus intéressant est divisé en sept panneaux chargés chacun de sculptures minutieuses traitées en pointes de diamant, chaque centimètre carré présentant un motif différent des autres.

Ces meubles luxueux, ornementés, ciselés comme châsses et reliquaires, s'appelaient des Arches.

Ce sont les *Arques* et *Arques-petis* ou cassettes, coffrets, revenant à tout bout de vers en ces Ballades. Avant de parvenir à les ouvrir, il fallait travailler dur et longtemps, « limer » devant la résistance de leurs combinaisons savantes. Et voilà pourquoi les voleurs avaient pris pour patron le saint roi David — « David, ly roy, seige prophète » — qui, lui aussi, avait dansé devant l'arche ; voilà pourquoi ils nommaient *Daviot* le levier leur servant aux pesées nécessaires pour faire sauter les serrures. Ce petit instrument s'appelle aujourd'hui un « *rossignol* », mais David n'était-il pas aussi le patron des musiciens ambulants lui qui, en dansant, s'accompagnait en jouant de la harpe ? Au reste, musique a toujours tenu grand place en l'argot, qui nommait *harpes* les barreaux de fer grillant les fenêtres des cachots appelés aujourd'hui *violons* — Violons, des instruments à *cordes* ? — et qui appelle *pianistes* les valets *accompagnant* le bourreau.

Le vieux dicton « Il est parent du roi David, il joue de la harpe », s'explique donc aussi clairement que le nouveau, cité par Privat d'Anglemont, « Jeanne *pince de la guitare* avec les *barreaux* de saint Lazare ».

La clé en bronze d'un de ces « Fichet » gothiques, longtemps conservée au musée de Cluny



(N° 3.725), et maintenant au musée de Saint-Germain, offre cette particularité que son anneau est une bague s'adaptant au doigt, et que la clé, renversée à l'intérieur de la main, ne gêne aucun mouvement, tout en étant invisible et imperdable. En ces temps de perpétuel qui-vive, prudence justifiée, on ne laisse pas traîner ses clés.

Le « Serrurier », d'ailleurs, est un surnom encore aujourd'hui familier aux voleurs.

Villon, de petite naissance, fort pauvre, pauvre comme un écolier de Sorbonne, *pauperrima domus,* — Un bas-relief extérieur de Notre-Dame de Paris, signé de Jean de Chelles, 1257, représente les bourgeois faisant l'aumône aux pauvres écoliers, — d'intelligence vaste, et officiellement gradé par l'Université, — Bachelier en mars 1450, il était licencié, maître ès-arts en 1452 — par cette Université, « mère et nourrice de la sagesse », alors puissance souveraine, comme tant d'autres, se trouvera des droits et, dès lors, bachelier réfractaire, fréquentant les sans-vivres ses pareils, s'associera à la fortune de leur malfortune.

Vienne quelque bon tour à faire, sceptique spirituel n'ayant que deux haines, celle du Juif

qui mit Jésus en croix et celle du Lombard « subtil et cauteleux » qui met en poche les croix, le bon parisien de sens moral quelque peu oblitéré, Villon, l'escollier de misère, ennemi-né des taverniers comme de la clergie, Villon, qui n'était hypocrite, bigot, mangeur d'images ni grand auditeur de messes et sermons, volontiers sera de l'entreprise et. de par sa supériorité même, fatalement, en deviendra l'âme, autant pour le gaudissement de la farce que pour les avantages du profit auquel, grand seigneur comme un poète qu'il est, il se plaira à donner large part à ses compagnons, à ses sujets, car il est leur providence et un peu leur roi, royauté de taverne ayant son attrait, son charme irrésistible, comme toute domination

C'estoit la mère nourricière
De ceulx qui n'avoyent point d'argent,

dit, aux *Repeues-franches*, le Xénophon inconnu de ce Socrate.

— Prenez, amis, mangez et buvez, car ceci est la chair, ceci est le sang des sots, lesquels sont faits pour nos menus plaisirs.

La chair et le sang, oui. Du vol à l'assassinat,

il n'y a que la promptitude de la main à la dague, au cope-gorgiase.

Inutile de controverser dans l'inconnu ni d'obscurcir par des éclaircissements. Donc, pas de biographie « établie sur des documents nouveaux » — *suum quique* — et surtout échafaudée sur un point de vue personnel, la connaissance que nous avons des faits concernant notre poète étant très vague, les documents, rares et contradictoires. Hors ce que l'impératif testateur dit de lui-même, rien de certain.

Mais l'humanité demeurant toujours semblable à elle-même, les actions des hommes sont logiquement en rapport avec l'époque dont ils font partie et le milieu où les entraînent les circonstances — et leur passion, leur Dominante, comme dit la langue musicale.

Point qui demeure certain, les termes de chicane sont familiers à Villon, accoutumé à comparoire en justice, en *esterie*, pour s'y défendre, et, s'il sait le nom de tous les malandrins, orphelins, et cliquepatins, celui de toutes les filles et de tous les mauvais lieux, *item* connaît-il celui de tous les représentants de l'autorité et de la loi, mouchards, soldats du guet, geoliers, geolières, même, — Il lègue aux prisonniers « la grâce de a geolière » — greffiers, auditeurs, procureurs,

lieutenant-criminel, bourreau, celui de tous les corps de garde, de tous les cachots et de tous les gibets.

En 1456 comme en 1461, aux legs de ses *Testaments*, il mentionne les procureurs Fournier et Jehan Cotard et, naïve inconscience, tous deux les appelle *mon* président, un peu comme Jean Hiroux dit *mon* juge.

Point qui demeure certain, il se vit au pied du gibet et ne dut sa grâce qu'à l'esprit pratique de Louis XI, lequel, la part faite de l'époque, sachant le plus grand nombre plus ou moins coupable et ayant un pays à reconstituer, oubli volontaire des méfaits devant les mérites, eut la très politique science de n'y pas regarder de trop près, fermant les yeux sur le passé de ceux-là que nature avait doués d'une aptitude quelconque pouvant devenir utile au prestige, à la gloire de France.

Voulant mettre un frein à l'individualisme effréné des bandits héroïques constituant le monde féodal, il menaça d'une cage de fer les chevaleresques pillards des manoirs crènelés, les forçant de combattre pour le pays au lieu de guerroyer pour leur compte. Esprit ironique, il se plut donc à favoriser l'aristocratique démocratie de l'esprit parce qu'elle fait bon marché du res-

pect des puissants. Volontiers il permit qu'on touchât à toutes choses — hormis à sa personne, bien entendu, et à sa Patronne, la tant bonne vierge Notre-Dame d'Embrun.

Berger soucieux de son troupeau et le connaissant bien, Louis comprend qu'à cette nation dévoyée et assauvagie, une croyance est nécessaire qui la ramène à douceur.

Or, par Jeanne d'Arc, pour qui ses contemporains ont un culte absolument religieux, comme par la vaillance de Jeanne Hachette, la femme triomphant, tandis que Sixte IV, pape à qui le monde latin doit l'écrasement de Mahomet II à Rhodes, ordonne que la fête de l'Immaculée Conception soit universellement célébrée, le roi, se ressouvenant de la Bulle du 7 mai 1327 par laquelle le français Jean d'Euse, il était de Cahors, pontife sous le nom de Jean XXII (1313-1334), accordait des indulgences à ceux qui diraient la Salutation Angélique à la fin de la journée, Bulle remise en vigueur par le 39e Concile de Paris tenu du 9 au 14 mars 1344, dirige la dévotion vers la « Dame des cieulx, mère des bons et sœur des benoistz anges, haulte déesse à qui pescheurs doivent tous recourir », institue l'*Angelus*, en mai 1472, commandant « que la prière de l'*Ave Maria* soit dite et sonnée matin et soir, à neuf

heures, tant en la sainte chapelle du Palais que dans les trois cents églises et couvents de Paris et par tout le royaume ». — Et, au huitain XXXV du *Petit Testament* dont la manière fantaisiste fait songer à Musset en *Namouna*, nous lisons :

Finablement, en escrivant,
Ce soir, seullet, estant en bonne,
Dictant ces laiz et descripvant,
Je ouys la cloche de Sorbonne,
Qui tous jours à neuf heures sonne
Le Salut que l'Ange prédit ;
Cy suspendy et mis en bonne,
Pour pryer comme curé dit.

Et comme, à ce politique, tout doit rapporter, il profite du pieux élan par lui créé pour éteindre la suzeraineté du comté de Boulogne en la conférant, de son autorité privée, à la Mère du Sauveur. — C'est là tout à fait religion spirituelle.

Voltaire, qui voit rouge devant l'idée chrétienne, se fâche encore à ce propos et croit ou, bonne foi n'étant ni son fort ni son faible, feint de croire que la seule dévotion détermina Louis à donner par contrat le comté de Boulogne à la Sainte-Vierge, ajoutant, inconsciemment naïf,

« que la piété ne consiste pas à faire la vierge comtesse ».

Le prince s'occupe aussi des besoins matériels de son peuple, de ce qu'il aime, des plaisirs qui lui font prendre patience, du théâtre, surtout, qui le console par la satire. Rire est déjà se venger. Il connait l'esprit de ses parisiens, qu'il considérait comme grelots à mettre au bonnet de son fou, et, dès lors, sait le prix des auteurs qui sont Jean d'Abundance, Arnould et Simon Greban, au bien résonnant style, auteurs de *Mystères*, des *Actes des apôtres* et d'une très curieuse *Epitaphe de Charles VII* en vers français, Pierre Gringoire, Jean Michel, et l'utilité des Sotties et de leurs interprètes, les Sots, qu'il favorise et défend, « aimant fort les subtilz esprits. »

Et, de la part de ce roi, pareille résistance est acte révolutionnaire entre tous. Les choses, en effet, n'ont pas changé depuis le concile d'Elvire, tenu vers l'an 300, dont le 39e canon « exclut de la communion les cochers de Cirque et les Mimes », depuis le premier concile d'Arles, assemblé en 314 par l'empereur Constantin, dont les canons 4 et 5 séparent semblablement de l'Eglise « ceux qui conduisent des chars dans les cirques, les gens de théâtre, farceurs, sauteurs, ou comédiens », depuis le quatorzième concile de

Carthage, tenu en 398, et qui, renouvelant ces sévères mesures pénitentiaires, excommunie, en son 88e canon, « celui qui, en un jour solennel, va aux spectacles au lieu d'aller à l'office de l'Eglise » ni depuis le troisième concile de Tours, ordonné en 813 par Charlemagne et défendant, en son 7e canon, de fréquenter les spectacles « où les vices, pour trouver l'accès de l'âme, ont coutume d'enchanter les yeux et les oreilles par des attraits flatteurs et sont deshonnêtes et dangereux pour les mœurs ».

Il entre donc en lutte ouverte avec les idées du temps, avec les Parlements même, intolérants persécuteurs des Clercs de la Bazoche et du Châtelet qui, pourtant, payent, non seulement le Droit des pauvres, — Déjà ! mon Dieu ! — droit dont Louis XIV ne fit que régulariser la perception par l'ordonnance du 25 février 1699 — mais encore abandonnent une part au bourreau. Que dirait-on si, aujourd'hui, Monsieur de Paris prélevait un tant pour cent sur les crimes et délits fictifs commis nuitamment, et même en matinées, par nos auteurs sur les bois de théâtre ?

Malgré les Lettres patentes données par Charles VI le 4 décembre 1402 et annulant l'interdit du Prévôt de Paris, daté du 3 juin 1398, le clerc Jean l'Eveillé, roi de la Bazoche, est, pour

crime de représentation donnée sur la Table de marbre du Palais, emprisonné par ce même Parlement qui, en 1538, établira la Censure théâtrale. Plus libéral, l'évêque, — qui tient au droit des pauvres — le fait relaxer.

Or Villon qui, au dire formel de Rabelais, devint, « à l'abord de sa vieillesse » ; entrepreneur de tournées dramatiques (bien que rien ne démontre qu'il ait fait faillite), Villon, tout le proclame, la forme de l'œuvre surtout, pour qui a le palais fait aux crus littéraires, est l'auteur de cet exhilarant bijou venu jusqu à nous, fine satire des gens de chicane, si connus du poète, et qui a nom *La Farce de Maître Pathelin*, farce qui n'a de pareil en notre langue que *Les plaideurs*, emprunt à Aristophane.

Le jour où feu Villemain, ne sachant quel nom d'auteur mettre sous le chef-d'œuvre, l'a purement et simplement attribué « à personne et à tout le monde », il a purement et simplement négligé de considérer sa forme, si personnelle, la claire vivacité du dialogue où le trait abonde, la finesse de l'observation, si profondément humaine, la connaissance qu'a l'auteur de tous les patois, normand, picard, champenois, provençal, poitevin, turc, même, à l'aristocratie d'esprit qui sont les qualités dominantes du seul Villon à son époque.

C'est ce qui le fait, je me vante,
Gergonner en limosinois

est-il dit en *Pathelin.*

Une preuve, tirée du *Grant Testament,* huitain CXLIII, où le poète cesse de plaisanter, et qui, pour nous, est la signature de l'œuvre anonyme :

Item, ne sçay que à l'Hostel-Dieu
Donner, n'aux povres hospitaulx ;
Bourdes n'ont icy temps ne lieu,
Car povres gens ont assez maulx.
Chascun leur envoye leurs aulx.
Les mandians ont eu mon oye;
Au fort, ils en auront les os :
A povres gens menue monnoye.

« *ont eu mon oye* », c'est-à-dire la menue part revenant aux pauvres sur le droit prélevé par les Frères Mendiants pour les hopitaux sur les représentations de *Pathelin* dont l'oie, célèbre encore aujourd'hui, était dans toute la fraîcheur de sa popularité en 1461, date du *Testament,* la farce ne remontant qu'à 1457 ou 1458.

L'oie, dont le mâle, le *jars, babille en gier,* c'est-à-dire jargonne, est du reste chez Villon dée fixe et souvent caressée, poulaille friande si

haut notée en son estime que, dès le *Petit Testament*, c'est-à-dire en 1456 (où il peut déjà se dire le *bien renommé*), il lègue « *tous les jours* une grosse oye » à son ami Jacques Cardon, ajoutant que

Pour manger de ces morceaulx chiers,
On feroit bien ung mauvais faict.

Autre preuve : Dans la pièce LXXX XIX du Trésor des Chartes des Archives Nationales, JJ, 189, Lettres de rémission données au mois de septembre 1457, trente-cinquième du règne de Charles VII, pour Régnier de Montigny, parmi les cinq forfaitures à lui reprochées, on lit :

« Aussi d'avoir esté en la compaignie d'ung « nommé Jehan le Sourt, en la ville de Poictiers, « par devers ung marchant drappier, feignant « d'apcheter du drap, ouquel marchant ils firent « tant qu'ils eurent pour vingt-quatre escus de « drap et vingt escus en argent ; et de ce lui fut « baillé une bougecte ou boiste en laquelle ils « faignirent mectre vingt nobles, mais ils lui en- « trejectèrent une autre bougecte ou boiste où « il n'y avoit rien qui vaulsist. »

Le poète n'a pas manqué de connaître en tous ses détails l'exploit de son compagnon Montigny ; or la bonne farce du coquillard est-elle pas l'idée-mère de *Pathelin ?* — idée qu'on retrouve en la

Repeue du « *Marchand de poisson* » et qu'a empruntée à la fois à *Pathelin* et aux *Repeues franches*, l'auteur de *Til Ulenspiegel* en son LXXIe chapitre.

Et, puisque nous sommes amenés à rapprocher de *Pathelin*, les *Repeues*, publiées après la mort de Villon pour perpétuer le souvenir de ses « bons tours », disons qu'aux yeux du versificateur inconnu de ce *Recueil* comme aux yeux des contemporains de celui qu'il célèbre, le poète des *Testaments* est si bien l'auteur de *Pathelin* que, dès les premiers vers, « conviant tous les gueulx à venir escouter son joyeulx sermon », pour désigner clairement son héros à ceux-là qui l'avaient connu, lu, applaudi et admiré, il leur dit, s'adressant tout d'abord *aux gens de chicane :*

Procureurs, nouveaulx advocatz,
Aprenans aux despens d'aultruy,
. . . .
Sergens à pied et à cheval,
Venez-y d'amont et d'aval.
Les *hoirs* du *deffunct Pathelin*,
Qui sçavez *jargon* jobelin;
Capitain' du pont-à-Billon ;
Tous les *subjetz* François Villon ;
Soyez, à ce coup, réveillez.

Et plus loin, recommandant à un compagnon d'être habile à se procurer du vin sans bourse délier s'il veut passer maître, il lui donne ce conseil significatif :

> Passe tous les sens Pathelin
> De Villon...

Toujours le nom de Villon rapproché de celui de son *Pathelin*.

Quand on est Villon, comment résister à la joie vengeresse de livrer au ridicule de la comédie toute la sequelle plaidoyante pour patron ayant le curé de Bretagne Saint-Yves, Saint-Yves dont parle si plaisamment Claude Tillier en son *Oncle Benjamin*.

Rabelais, qui savait tout et ne faisait absolument dire à la lettre moulée que ce qu'il voulait, Rabelais qui, plusieurs fois, cite et des vers du *Testament* et des vers de *Pathelin* et des vers du *Franc-archier* (de ce Franc-archer qu'il catalogue en la librairie de St-Victor), n'a pas mis par hasard en même enfer, et groupés ensemble, Pathelin, Maître François Villon et le Franc-archer de Bagnolet (II, XXX), parias en leur vie triomphant aux Champs-Elysées. Il a tout naturellement réuni à leur auteur les deux types créés par

son imagination et popularisés par le succès en toutes les provinces du royaume.

En 1489, Pierre Levet imprime pour la première fois « *Le Grant Testament Villon et le Petit, son Codicile, le Jargon et ses Balades.* » — En 1490, Germain Bineaut, réimprime les *Testaments* en in-4° gothique avec figures en bois et, le 20 décembre de la même année, *Pathelin*, pareillement en in-4° gothique avec figures. — Sans date, mais avant 1500. — Pierre Caron agit de même façon, donnant une édition des *Testaments* et une de *Maistre Pathelin*, toutes deux in-4° gothiques avec figures en bois. — Est-ce donc point qu'on n'achète plus les poésies sans la comédie ?

Et l'exemplaire gothique, sans ponctuation, in-8, sans lieu ni date (mais qui est de 1497), édition non mentionnée par le Manuel des Libraires, — que Prompsault considère « comme la première et la plus ancienne, la plus belle et la plus correcte » — outre les *Testaments*, le *Codicile* et les *Repeues-franches*, de l'imprimerie de Jean Trepperel, contient la *Farce de Pathelin,* imprimée par la veuve de ce Trepperel, preuve fortuite en apparence seulement, fait, selon nous, positif et probant en la réalité de la logique. L'amateur, contemporain de Villon, a réuni sous la même couverture tout ce qui, étant du même écrivain,

se trouvait à la même librairie, revêtu du même *Ecu de France*, marque des Trepperel.

Attribuer Pathelin à Pierre Blanchet? — Au dire rien moins qu'affirmatif de Godard de Beauchamps aventurant que « Pierre Blanchet pourrait être bien l'auteur de Pathelin », un rapprochement de dates répond : Blanchet, mort en 1519, est né vers 1459, à Poitiers; *Pathelin* est de 1457. Outre que ce Blanchet n'était qu'un faiseur de grosses farces sans lettres, écrire — et faire jouer, à Paris — une telle œuvre avant sa naissance (ou même à dix ans, si l'on admettait, comme quelques-uns, la date de 1467 pour la première de *Pathelin*), c'est bien jeune.

L'attribuer à Antoine de la Salle? — Mais celui-ci, né vers 1398, mort en 1462, en dépit de *Change pour change, des Quinze joyes de mariage* et de *La Salade* où se trouvent les *Cérémonies et gages dè bataille du roi Philippe,* restant de la vieille école des romans de chevalerie, est le *prosateur* d'un roman plein de tendres soupirs, *L'hystoire et cronicque du petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles Cousines,* dont conception, forme, style, dont l'esprit est de tous points antipodique à celui qui vivifie *Pathelin*. De plus, se mettre tout à coup à versifier si frétillante, pétillante et vivante folie sur le coup de cinquante-neuf ans, c'est bien vieux.

En se conservant le poète, le roi voit juste car le poète en son œuvre aide le roi. Tandis que le porte-couronne-défricheur, qui avait tout son Conseil dans la tête, entreprend de créer la patrie, le porte-parole, qui avait toute poésie en son cœur, commence de fixer la langue nationale.

Cette langue, il la trouve comme France elle-même, bouleversée, disloquée, déformée par l'importation, importation d'en bas, corrompue, vocables de toutes provenances, anglaise, italienne, allemande, espagnole, flamande, manière de patois composite vraiment babélique.

L'effort de Villon est donc prodigieux. On connaît ses deux *Testaments*, franche et naïve confession le peignant tout au vif et peignant son époque, on connaît son œuvre, personnelle et intime, ayant les fines arrêtes, la sécheresse distinguée des primitifs sans la roideur gothique, son œuvre vivante et moderne. Par son génie du terroir, par le côté humain de son inspiration, souvent s'envolant très haut, par la sincérité de son émotion et la philosophie de son cri douloureux, Villon est le créateur de cet esprit de France, net, vigoureux, bien portant qui, à travers les âges, a produit Malherbe, Régnier, La Fontaine, Molière, Boileau, Musset, Beaudelaire, Coppée, tous ceux assez forts pour être simples.

Disons-le, la langue sera moins limpide, moins

intelligible au XVIe siècle qu'aux XIIIe, XIVe et XVe, et Rabelais, malgré son génie, moins facile à lire que Comines et Villon.

De plus, ce dernier, qu'on accuse de libre-parler, est au contraire un délicat. Patru, dans ses *Remarques* sur celles de Vaugelas, reconnait que, pour la langue, le poète a eu « le gout aussi fin qu'on pouvoit l'avoir en ce siècle ». — Consultez les manuscrits de l'époque, à commencer par les Sermons où la licence change en tréteaux la chaire, regardez de près les peintures des missels et l'ornementation sculpturale des églises, certaine porte de Saint-Maclou à Rouen, exemple entre mille.

Malheureusement, si le poète entend la valeur et la couleur des mots, l'harmonie du nombre et le charme du rythme, ventre affamé n'a pas d'oreilles. Il est donc affilié à ceux-là pour qui, tout étant à craindre, une langue spéciale est nécessaire, rigoureusement indispensable.

Cette langue, régulièrement formée, méthodique, syntaxée, c'est le *Jargon* ou *Jobelin*, langue double, douteuse, ambigue, appui de tous les souffreteux, idiome énigmatique fait pour déjouer les justiciards.

Chaque corps de métier, chaque association a son argot spécial où, parfois, se rencontrent ce

que nous nous permettrons d'appeler des similitudes par opposition.

Un exemple :

Chez les Francs-mitoux, dont les pudeurs ne marchandent pas pour faire remarquer leurs marquises qui, pourtant, n'ont pas besoin d'enseigne, les femmes s'appellent des *marques*.

Chez les francs-maçons, plus réservés, « toute personne du sexe qui reçoit les affections de l'un de leurs frères s'appelle *Clandestine* », du moins en l'an 1808 : *Vocabulaire des francs-maçons, suivi des Constitutions générales de l'Ordre, etc..., par un franc-maçon.* (179 pages in-16, Paris, chez Petit, Nepveu et Martinet).

Chaque école a son langage. Celui de nos Saint-Cyriens, dont le mot *coquillard* a été cité plus haut, est tout particulièrement intéressant. Remarquons-y ce double sens bien argotique où, par une ironie matérielle faisant moralement honneur aux trésors purement intellectuels du professeur de Belles-lettres, celui-ci est appelé « l'homme riche ».

« L'homme riche », Villon n'eut pas mieux trouvé, lui « si pitieux aux pauvres clercs allant nudz d'huys en huys pour mendier leur pain ».

Pour l'argot de Polytechnique, surtout fait de la simple abréviation des mots ou des noms

propres, on y rencontre un terme se retrouvant en la troisième des Ballades de Stockholm, *Riffault*, dérivé latin dans le vieux texte signifiant toute chose *cuicte*, *roussie* au feu ou, au sens Poitevin, *brûlant* par âpreté, comme le *Riffort* ou *Raifort*, Sur la montagne Sainte-Geneviève, *Riffault* désigne un petit carton octroyé aux élèves par le colonel Riffault, et remplacé par un carton plus grand, le *Salanson*, portant semblablement le nom de son donateur, le général Salanson.

Tout peuple a son argot.

L'historien Fluvius Blondus, mort en 1463, soutient que, chez les romains, plèbe et grands avaient même langage, croyant prouver son dire en déclarant que, s'il en eut été autrement, orateurs et dramatices n'eussent point été entendus de tous. Fausse preuve. Molière n'exclut pas Tabarin, les prédicâteurs sont compris des voleurs. Et Léonard Bruno, mort en 1444, lui répond qu'au théâtre, le peuple voit et n'écoute pas.

Au reste, à en croire Cicéron et Varron, tout au moins y avait-il à Rome une langue populaire dont ils citent des exemples, et ne sait-on pas que le vivace et vivant orateur des *Catilinaires*, familier aux arcanes de la rhétorique, comme tout véritable écrivain, ne se pouvant empêcher de jouer avec les syllabes, sens, forme, sonorité,

couleur, ainsi qu'Aristophane, Shakespeare. Hugo, s'amusant au calembour et se plaisant à percer à jour tous les mots de sa langue, lui qui, un jour, devait avoir la langue percée, volontiers allait rechercher dans la conversation des mariniers d'Ostie l'origine de certains vieux mots détournés de leur sens primitif.

Aulu-Gelle, en nous disant de quelle façon la langue latine était défigurée par le peuple et la soldatesque, ne nous fait-il pas songer au lexique tout spécial du paysan, de l'ouvrier, du troupier français ?

Les voleurs ont partout et toujours, toujours et partout tenu une grande place dans le monde. En font foi le rôle important de Sarvilaka dans le *Mritchtchakati* « le chariot de terre cuite », drame indou du roi Soudraka traduit en vers par Méry et Gérard de Nerval (lequel se pendit (ou fut pendu) le 25 janvier 1855, en cette même rue de la Vieille Lanterne où avait flori le trou de la *Pomme de pin*), et représenté à l'Odéon le 13 mai 1850, ainsi que le Conte merveilleux remontant à douze cent trente-sept ans avant l'ère chrétienne et rapporté par Hérodote en *Euterpe*, chapitre CXXI du livre II.

Sans nul doute, les larrons de la ville des Césars avaient donc leur jargon.

Mais, pour dire comme Villon, laissons le moutier où il est.

Si l'argot, langue dans la langue, idiome de la misère, est né avec l'humanité, pour le *Jargon* proprement dit, qui nous occupe, à quelle époque peut-on faire remonter son origine ?

Pour la première fois, le mot Jargon se rencontre en la XXIIe fable du *Dict d'Ysopet,* de Marie de France qui vécut en Angleterre de 1216 à 1272 et dont le *Laïs du frène* est une première version de *Grisélidis.*

Lors tuit diseint en lor *jargon*
Que cil oisax qui si canteit...

Quand les hommes de vol approprièrent-ils le mot à leur gazouillement ? Très probablement vers le commencement du XVe siècle.

Jargon, mot que chaque savant distillateur ès-lettres a extrait d'une racine différente, Ménage de Βαρβαροφωνων, employé par Homère, *Iliade*, chant II, vers 867, et de *Barbaricus* employé par Salluste au sens d'étranger, par Plaute, Tacite, Virgile, Lucrèce, Columelle et Claudien pour exprimer toute chose sauvage, non civilisée ; Furetière, réfuté par Granval en son *Cartouche*, d'*Argos ;* le Duchat, en ses Notes sur Rabelais,

de *Ragot*, bélitre fameux sous **Louis XII**; Clavier, de l'*Ergo* des écoles ; plusieurs de *græcum* et de *gallulare*, d'autres du scandinave *jarg*, bavardage, ou du sanscrit *jarc*, parler, péjoré, avec suffixe diminutif *ûna*, *on*, parler en l'air, parler mal. — Pourquoi pas ? *Cur non* ? A en croire Ménage épigrammé par le chevalier de Cailly, *Alfana* vient-il pas d'*Equus* ?

Pour Molière, le père Bouhours, Condillac, jargon caractérise l'incompréhensible, la recherche, la prétention.

Quant au lieu de sa naissance, ni là ni là précisément, mais un peu partout. Pas de patois qui n'ait lien de parenté avec le jargon.

Difficilement, vainement, on rechercherait l'exacte origine des patois car si les mots sont l'étoffe du langage, pour parler avec Klaproth, le berceau de chaque langue est un nuage. Qui retracera le chemin poursuivi par la langue romane, déjà parlée sous Charlemagne, pour arriver au français du XVe siècle ? Nous sommes loin, très loin, des temps où, dit Moïse (Genèse; C. XI, V. I-6), « Dieu descendant voir la ville et la tour que les enfants de Noé bâtissaient au pays de Sennaar, y trouvait les fils de la terre ne formant qu'un peuple n'ayant qu'une seule langue et qu'une même manière de parler. »

Les patois, idiomes en fusion, pousses toujours progressant, sont comme le fumier d'où sort une langue qui, une fois fixée, demeure stationnaire, inapte à changer de peau, selon l'expression de Jérémie, jusqu'à ce que, retombant en enfance, elle retourne, en se décomposant, à des patois nouveaux, susceptibles de former à leur tour une langue nouvelle.

Le jargon, comme les patois, n'est qu'une suite de croisements, quelque chose comme l'incestueux produit d'une carpe et d'un lapin.

Chercher en Normandie? — Peut-être bien cette façon de déguiser sa pensée en bossuant la parole a-t-elle été inventée par les vauriens de la bonne ville de Rouen. En l'argot d'aujourd'hui, *jargolle* ou *jergolle* ne veut-il pas dire la Normandie, *jargollier* ou *jergollier*, un normand?

En Poitou ? — Enfant de Paris, Villon se vante de parler aussi « ung peu le poictevin » que deux dames lui ont appris. Mais poictevin et jargon sont même chose à peu près. C'est en Poitou que se tenaient les Etats-généraux des *mercelots*, des *bizouarts*, où se discutaient les intérêts, où se jugeaient les « causes » de la vaste association commerciale. Or, les francs larrons qui fréquentaient les importantes et célèbres foires telles que celles de Fontenay et de Niort étaient des

nomades — nos forains d'aujourd'hui — conservant entre eux leur langage spécial, en quelque province qu'ils opèrent.

En Vendée ? — Pas davantage quoique nous retrouvions nombre de mots du jargon en ce patois où l'oie mâle s'appelle un *jar* et le coq un *jau,* où *gargoglâer* répond à jargonner, *bagogliâer*, *bagoulâer*, *bagauâer* à babigner et babiller (d'où bagou), mot pour lequel le grec nous donne Βαϐαζειν ; l'allemand, *babbeln* ; l'anglais, *to babble* ; le hollandais, *babbelen* ; le vieux français, *babeler* (comme en la tour de Babel ?) et *baboyer* (aboyer)

> Sçais-tu qu'il est, ne me *babilles*
> Meshuy de ton bée et me paye.

dit *Pathelin ; gouaillâer* à gayeulx, trompeur ; *gourâer* à gourer, tromper ; *buffâer*, souffler, à ruffle, rafale ; *arrâée*, terre qu'on laboure, à arerie, prairie (d'où errer) ; *macreâ*, petit polisson, à *macquin*, grand polisson (vous m'entendez bien).

Toutes ces variantes, Villon les connaît, lui qui sait aux rustres parler le jobelin, aux ouvriers le pathelin, et aux mignons donner l'accolade pour « frire le rigolo », autrement dit pour les voler. Il sait même aussi quelques mots d'anglais,

bigod, comme Figaro, *Goddem* ! le fond de la langue. Et, en anglais, un substantif, un adjectif, un verbe actif et un verbe neutre, *Cant,* ont les sens analogiques de narquois et d'argot, d'oblique, de tourner et d'enjoler ou jargonner.

Poète des humbles de la rue, à ses heures « de la pinse et du croq », Villon a laissé Six Ballades, unique spécimen de cette écriture, composées, selon toute vraisemblance, entre le *Petit Testament*, qui est de 1456, et le *Grant*, qui est de 1461.

Ballade, le mot lui-même tient du Jargon en ce qu'il est d'importation étrangère, venant du sanscrit *bâla*, jeune, et *dâra*, femme, *darika*, fille de joie, selon Burnouf, *Bâla-dâra*, jeune fille galante, *Baladera*, bayadère, selon Ch. Toubin et, selon Brachet, Scheler et d'autres, de *Pâli*, poésie laudative, récit épique et de *tandi*, art de danser « chanson à danser », les danseuses chantant de l'Inde, sœurs des Guesha japonaises et cousines des Ouled-Naïls de la tribu de Laghoust, prêtresses d'amour qui, par leur pas de l'Abeille, charment toute l'Afrique du Nord, étant, selon Emile Deschanel, appelées Balladières et non Bayadères et le mot ayant été emprunté par nous à l'Italie où l'avaient introduit les zingari qui le tenaient des arabes.

Ce Jargon de Villon, dit le bon Colletet, est un recueil de mots dont se servaient les voleurs de son temps, « mots qui sont même passés jusqu'au nôtre », mystère de gueux de l'hostière que je n'entends pas « et que tout honneste homme ne doit pas aussy tascher d'entendre. »

Pour l'irrégularité et les négligences des Ballades du Jargon, alors que les vingt-neuf Ballades de l'Œuvre sont si parfaites, à quoi bon s'y étendre ? Telles elles sont, telles nous les prenons.

Une observation.

En la Ballade V, les mots *roupieux*, *carieux* et *marieux* riment avec le mot *emboureux* ; en la Ballade VII, ce même dernier mot *Emboureux*, rime avec *joyeux*, *dieux*, *mieux*, *carieux*, et *marieux*. On sait combien Villon est à la fois l'esclave et le maître de la rime ; ne peut-on supposer qu'emboureux s'écrivait et se prononçait embour*i*eux ? Ceci dit uniquement pour ceux-là plus soucieux de la philologie que du sens poétique.

Ces Six Ballades, le regretté Auguste Vitu les a, *pour la première fois*, et avant qui que ce soit, déchiffrées, accompagnant son « essai de traduction » d'un vocabulaire analytique du plus haut intérêt, publié en 1884, et que l'Académie Fran-

çaise a eu toutes raisons de couronner. (Prix Archon-*D*espérouses.)

L'éminent écrivain a, pour la première fois aussi, publié et expliqué Cinq autres Ballades provenant d'un manuscrit du fonds français de la Bibliothèque royale de Stockholm, recueil anthologique où se trouve copie des deux *Testaments* ainsi que de neuf pièces de Villon et où, sur 280 feuillets in-4°, les Ballades du *Jargon* en occupent trois, de 25 à 27. Ces dernières, traitées de pastiche, contestées, peuvent l'être.

Néanmoins le devoir littéraire s'imposait d'autant plus à l'éditeur-critique de les joindre à son Etude sur le *Jargon du XV*e *siècle* qu'inconnues de tous, elle font cependant partie de notre trésor national, le manuscrit dont nous parlons remontant au xive siècle et ayant appartenu à Claude Fauchet, historiographe de Henri IV, esprit exact et judicieux, grand amateur et connaisseur ès-lettres, auteur d'un intéressant ouvrage sur l'origine de la langue française où sont cités des vers de cent vingt-sept poètes antérieurs au XIVe siècle et qui, né à Paris en 1529, devait tout naturellement s'intéresser à la tradition Villonnesque, très vivace encore à cette époque.

Au livre I de son *Origine des Chevaliers et armoiries*, Fauchet enregistre une intéressante

remarque : « J'ai faict cette excapade pour la mémoire de Villon un de nos meilleurs Poètes satyriques duquel si nous sçavions bien entendre la poésie, nous découvrirait l'origine de plusieurs maisons de Paris, et des particularitez de ce temps-là ».

Notre *Interprétation* des Six premières Ballades était achevée quand parut le travail philologique d'Auguste Vitu. Sans nous vouloir préoccuper de l'authenticité discutable des nouvelles venues, nous avons fait pour elles ce que nous avions fait pour les autres, les trouvant, d'où qu'elles émanent, pittoresques et intéressantes.

En volonté de ne prouver ici nulle érudition et trouvant superflu de commenter ce qui s'explique de soi, nous nous bornerons à dire l'indispensable, montrant que, même alors qu'il enseigne la spoliation et l'assassinat, le poète a des ailes, indiquant à grands traits l'esprit du *Jargon*, nous arrêtant seulement à quelques particularités intéressant les mœurs.

« Pour suffisamment cognoistre et entendre Villon, dit Marot en l'Epitre aux lecteurs précédant l'édition qu'il a donnée du poète en 1533, il auldroit avoir esté de son temps à Paris, et avoir cogneu les lieux, les choses et les hommes dont il parle ».

Paris, à cette époque la cité la plus puante — En pleine ville, au cimetière des Innocents, les morts sont enterrés sans cercueil — et la plus sale du monde, cloaque sans nul éclairage, la nuit, c'est la nuit tout à fait, noire et morne. L'hiver, les loups de la forêt de Boulogne viennent enlever les enfants jusque dans les ruelles avoisinant la Tour de Nygeon, située à peu près où est le Trocadéro. Le couvre-feu, c'est l'ouvre-crime et, par les rues tortueuses aboutissant à la Seine, linceul qui marche, les cherche-fortune, chevaliers du mal-faire, redoutant le clair-parler autant que le clair de lune, leur morte-saison, ont ce fallacieux auxiliaire, perfide et décevant, le brouillard, pareil à leur argot.

Jargon n'est-il pas un brouillard ? A gens de nuit convient langage obscur. D'où, la langue bigorne, à deux cornes, comme le colimaçon, à deux sens, lexique ondoyant et divers spécial aux malfaiteurs de tous les temps, de Villon à Maurice, surnommé le Bérenger des bagnes.

S'éclipser dans l'inintelligible, là est le salut.

Le brouillard, c'est le dieu protecteur, c'est la disparition, l'évaporation, l'incognito, l'impunité. C'est l'asile. — Grâce à lui, ni vu ni connu, je t'embrouille !

Toute une famille de mots en dérive, à tout instant employés, sans cesse avec de nouvelles nuances d'acception.

Abrouart, c'est le brouillard, vapeur qui couvre la terre (*Barh,* couvrir, *hala,* terre : sanscrit), la *broue,* c'est la brume, *brouer,* c'est fondre sur la victime choisie, être *broueulx,* c'est fuir (comme une ombre), *s'embrouer,* c'est, pendu, entrer de la lumière du jour dans le noir de la mort où le cadavre, devenant lui-même *broueulx*, mangé par le *broullas,* se balance, nageant sous la nue, de l'aube à la nuit, du jour *verdoiant* — « L'aurore grelottante en robe rose et verte », dit Beaudelaire — à la *sorne*, à la veillée, souffleté par la frissonnante rafale, en proie à la *fressoue* du *ruffle*, à tous les vents, à toutes les bises, *bisac* et *bisans*, avant de s'en aller du tout à néant.

Le crime une fois commis, dans le brouillard, il importe de paraître innocent, la Iere Ballade du Jargon le conseille :

> Qu'au mariage soiez sur le banc
> Plus qu'un sac n'est de plastre blanc,

Il est dit en *Pathelin*, le rapprochement s'impose :

> Parmy le col soy je pendu
> S'il n'est blanc comme ung sac de plastre.

Avant tout il faut éviter d'être « mis à l'ombre ». Prendre, oui. Etre pris, non. Telle est la devise du débrouillard. Le coup fait, il faut gagner le large à travers champs, happer le taillis, fuir.

Le grand *Can*, — où le Jargon a-t-il emprunté l'expression ? Au mot *Khan*, en en changeant l'orthographe, mot d'origine mongole ayant deux acceptions, la première ; « chef suprême » (Nos armes ne viennent-elles pas de nous apprendre que, chez les Djedji ou Dahoméens, chef se dit *Gan* ?), la seconde, « marché public », marché entouré d'une colonnade et de nombreuses cellules (comme le gibet de Montfaucon ?) — ou, pour désigner celui qui *a tout pouvoir*, au verbe anglais *to can* ? — le grand Can, ayant en Jargon deux sens aussi, désignera donc tout à la fois et le soleil auquel vous expose le grand Prévôt et le grand Prévôt qui vous expose à ce soleil, sens double et double sens classique en tous les argots où, le plus souvent, chaque mot a plusieurs acceptions, opposées seulement en apparence, de très juste rapport, en réalité.

C'est la raison pourquoi, en la première Ballade, voulant accoler les deux acceptions du mot *Can*, pour une unique fois, nous avons ajouté un pied, deux syllabes, au décamètre original.

Que le grant Can ne vous fasse essorer,

le traduisant par un alexandrin,

Que soleil ou Prévôt ne vous fasse essorer.

Après le grand-Prévôt viennent les sous-ordre, les subalternes. Ceux-là, selon les textes, tous différant, sont les *Spelicans* ou *Espelicans*.

Il est indispensable ici d'ouvrir une parenthèse.

A Paris, on ne commence à se servir de l'imprimerie, inventée à Mayence, en 1550 par Jean Gutemberg et perfectionnée ensuite par Jean Fust et Pierre Schoiffer qu'en 1470 et ce, grâce au vouloir initiatif de Louis XI.

Dévoré du noble désir d'innover, l'infatigable activité de ce large ésprit prépare un monde nouveau, entreprenant la réalisation du rêve de Charlemagne « qui voulait faire de la France une Athènes chrétienne » ; il tente l'unification des Coutumes du royaume, rédigées en langue française, l'unification des monnaies, des poids et mesures, — Dès 1461, pour garantir le titre de l'argent, il fait poinçonner les pièces d'orfèvrerie — ébauche l'organisation des Postes, — 230 courriers à ses gages portent chaque jour ses ordres — conçoit la première idée d'Expositions indus-

trielles, — Il envoie les commerçants Jean de Beaune et Jean Bricourt, de Tours, à Londres avec 25.000 écus de produits français, épicerie, draps et toiles, pour les comparer et échanger — fait casser par son Conseil l'Arrêt du Parlement ordonnant saisie de tout livre imprimé, paye 2.420 écus ce qu'il peut faire retrouver en Angleterre de la bibliothèque de Charles V et, en 1469, autorise les trois allemands Ulric Gering, Martin Krantz et Michel Freiburger à installer une imprimerie dans la Sorbonne, sous la surveillance du prieur Jean de la Pierre et du docteur Guillaume Fichet.

Villon, par conséquent, n'ayant point été imprimé de son vivant, nous avons traduit ce mot de *Spelicans* ou *Espelicans* par *espions de cans,* nous autorisant des perpétuelles variantes des copies et des éditions pour *couper en deux* ce mot d'*exemple unique* et y voir, à travers le sanscrit *spaça*, espion (avec le préfixe E : faisant partie de, une déformation voulue et raisonnée de l'anglais *espial*, espion, de l'italien *spiare,* de l'allemand *spähen* ou de l'espagnol *espiar* au même sens, — Pour dire examiner, Plaute emploie *espicio* pour *adspicio*. Pour dire espion, Rabelais se sert d'*espies* et d'*espial* — nous autorisant surtout de Villon lui-même en sa *Ballade*

de l'Appel, à laquelle un autre ordre d'idée nous ramènera tout à l'heure, et où, lui que la nécessité de la rime ne gène jamais par cette raison qu'il est poète, déclare, dans l'*Envoi*, qu'un peu plus il était pendu

Comme ung *espie*,

comme un espion ou, selon certains commentateurs, comme un épieur, ce qui, pour la racine ici proposée, est tout un.

Sous Louis XIII, de petits bâtiments servant aux escadres de barques d'Avis et d'éclaireurs, étaient nommés des *espies* et, si l'on s'en rapporte à Albanès en ses *Mystères du collège,* Pion ne serait pour l'écolier qu'un diminutif d'espion.

Enfin, pour justifier notre décomposition du mot *Espélicans*, nous nous autoriserons par analogie de celle du mot *engoulevent*, nom pour ainsi dire générique alors chez les gueux et dont notre « crève-la-faim » moderne peut être considéré comme un juste équivalent. En Provence, avaler se dit encore aujourd'hui *angouler*, de *in gula*, d'où *in gula ventum*, « en gueule vent » — et c'est la raison pourquoi Rabelais, dont le *Gargantua* engoule d'abord cinq pèlerins (xxxviii), nomme Engoulevent son capitaine de

chevaux-légers, oiseaux de guerre envoyés en éclaireurs (Pantagruel, XXVI). — En ses *Misérables*, Hugo appelle Fauchelevent un charretier.

De fait, ces *Espélicans*, sans uniforme, sans la cornette dénonçant les soldats du guet, sont mouchards, agents provocateurs, rusés matois plus pervers et redoutables que chat noir en la nuit ou chat blanc sur la neige, habiles à faire parler malgré eux et par traitre surprise ceux qu'ils flairent et recherchent pour les livrer, quand passe la *Seyme*, patrouille de *sept* hommes, six soldats et un caporal, à l'un des deux cent vingt archers du prévôt.

On ne saurait trop «cognoistre quand pipeur jargonne», trop fuir les moutonniers, pareils à ce malotru de Changon, forts à vous compromettre en procès, ni trop éviter de se laisser *enterver* par ces *enterveux*, expression que nous avons traduite par *tire-aveux*, y reconnaissant le mot aujourd'hui revenu d'Angleterre chez nous, mais jadis importé par nous en Angleterre où l'on en a fait *interview*, comme on a fait *reporter* de notre *rapporter*, dans le sens où le prennent les enfants, comme on a fait *attorney* de notre *atourné, budget* de notre *bougecte, ticket* de notre *étiquette* et *flirt* de notre *fleureter*. A pro-

pos de ce dernier mot, Baluze, en son *Histoire d'Auvergne*, cite un exemple de *floretas* employé au sens d'amoureux propos et remontant à 1484.

En employant *enterver*, *enterveux*, Villon ne fait du reste que se servir d'un mot déjà vieux en notre langue puisqu'on trouve chez Rutebeuf *entervéer*, savoir, comprendre, de *inter*, entre, et *véer*, voir, simple dérivé de *videre*.

Rien de surprenant, l'Anglais avait pendant près de vingt ans occupé la capitale et le Connétable de Richemont n'était rentré dans Paris désert que le vendredi de la Quasimodo, 20 avril de l'an 1436. Sur les 15.799 mots du Dictionnaire anglais de Johnson, paru en 1755, 4.812 viennent du français.

En leur ronde, ces agents, ces *angelz* — ange s'est conservé au même sens : ange gardien, le sergent de ville « protégeant » un ivrogne — parviennent-ils à saisir leur proie, ils vous passent aux mains les *menicles*, les menottes, les poucettes, vous *engrillonnent* les doigts, — nous avons toujours le cabriolet, en corde à boyau, qui coupe, ou en fer tressé, qui broye — vous fixent aux pieds les *farges*, les fers, les *ceps*, instrument fermé à clé sur la cheville, puis, la prison s'ouvre, et commence, dans les cachots *massifs* où l'on vous met au *bloc*, le dur séjour sur les

« *gluyons de feurre* » sur les *joncs*, paille gluante des cachots.

Parmi les obligations du chambellage, nous trouvons celle de garnir les appartements de *feurre,* l'hiver, de *jonc*, l'été. (1068 — Charte de Guy, comte de Poitou, citée par Bignon en ses notes sur Marculphe, Liv. I, ch. 13, page 474. édition de 1613) — Aux classes, les écoliers étaient assis sur de la paille qu'on appelait du *feurre,* d'où rue du *Feurre* ou du *Fouarre*. — Rabelais nomme *feurre*, la paille.— En plusieurs de nos provinces, on distingue encore la paille ou écorce enveloppant le grain, du *feurre,* le tuyau même, et de l'*estrain* ou gros feurre, et le *gluy*, défini par Furetière, abbé de Chalivoy et de l'académie française, « une grosse paille de seigle dont on couvre les granges et les maisons des païsans en plusieurs provinces, » (c'est le chaume), est resté le nom d'une grosse paille de seigle. A Nantes, on nomme des *Groux* une bouillie de blé noir. La glu se fait avec les baies du gui.

Après quoi, sinistre figure, apparaît le tourmenteur, préposé à la question et autres épouvantements.

Sans parler des bagatelles préparatoires telles que la ceinture à pointes comme celle trouvée au château de Pérussac, près Prémirol et conservée

5

au musée de Cluny (nº 3,648), nombreux, variés, inimaginablement imaginés, ingénieux, terribles sont les supplices dont le gibet soulage, et le gibet lui-même a ses variantes.

A Londres, pays des chevaliers du brouillard, sous Henri VIII, dit Reginal Pol en ses *Lettres*, « le bourreau, expert aux raffinements, savait, d'un doigt exercé, arrêter le nœud coulant au moment propice pour suspendre les étreintes et multiplier les baisers de la mort. »

Le blasphémateur, marqué au front d'un fer *chaud*, a, pour la récidive, langue et lèvres percées au fer *rouge*. Chaud, rouge, n'omettez pas la nuance.

L'hérétique est brûlé vif — et l'hérésie est facile en ces temps d'ignorance où nul n'est censé ignorer Aristote (la lumière de Platon ne devait éclairer que le siècle suivant), personne n'ayant le droit de penser, même sans s'en douter, autrement que ce grand maître d'école du Moyen-Age, traduit par un païen, disciple de l'arabe Abou-Bekre, l'arabe Aboul-Walid-Ibu-Boschd, vulgairement Averrhoes, au XIIIe siècle de l'ère chrétienne. (La première *édition* d'Aristote est de 1497, celle de Platon, de 1513).

Notez, le comique jamais ne perd ses droits, que cet Aristote faisant loi au quinzième siècle,

au treizième était anathématisé. Un Concile tenu à Paris en 1210, le vingt-et-unième en cette ville, ayant en effet condamné les erreurs d'Amauri, clerc de Chartres, mort depuis peu, et quatorze de ses Disciples à être brûlés le 20 décembre, avait aussi condamné au feu la *Métaphysique* d'Aristote, apportée à Paris et traduite de Grec en Latin, avec défense de la transcrire, de la lire ou retenir, sous peine d'excommunication.

Les Dieux changent !

Un premier vol, vous voilà des *ences circuncis*, les oreilles coupées. A remarquer que le mot anglais *ear* signifie oreille et anse. Hideux supplice encore en usage au dix-huitième siècle. Sous Guillaume III, Daniel de Foë, l'auteur de *Robinson*, n'eut-il pas les oreilles coupées? — pour un pamphlet !

Un deuxième vol entraîne l'amputation d'un membre (au choix de qui ?), un poignet, le plus communément, et le coupable va désormais avec son moignon, le bras sans main, *privé de proue.*

Au troisième vol, pendaison.

Qui vole en une église ou, de nuit, soustrait cheval ou jument, *aveuglé*.

A l'incendiaire, les yeux sont *arrachés*. Encore une nuance.

Pas de potence pour les faux-monnayeurs, la

chaudière d'huile bouillante établie au lieu dit « Place aux pourceaux », située sur cette intéressante Butte saint Roch dont l'avenue de l'Opéra est venue aplanir tous les souvenirs.

La femme d'un voleur ou d'un assassin, par ce seul fait qu'elle est sa femme, brûlée vive.

Et, singulière clémence rappelant les *Instituts* de Tamerlan et la loi Bérenger, clémence qu'on est surpris de rencontrer en ces coutumes barbares, la mère une première fois infanticide est livrée à la justice ecclésiastique qui enjoint la pénitence ordonnée par les Canons. La récidive, — la seule idée de prévoir pareil cas peint toute une époque — la récidive, par exemple, mène au bûcher « comme coutumière du fait ».

Le vingt-deuxième Canon du Concile d'Ancyre, en Galatie (314), condamne l'auteur d'un homicide involontaire à sept ans de pénitence (ce qui équivaut à sept ans de surveillance).

Comme clerc non marié de l'Université, Villon relevait de cette justice ecclésiastique, les Ecoles de Paris étant encore régies par les Règlements du Cardinal-Légat Robert de Courçon, édictés au 23e Concile de Paris, tenu en août 1215, privilège très à considérer, cette juridiction se montrant aussi indulgente et bénigne que la juridiction criminelle était sévère et cruelle. Et s'il fut néan-

moins condamné, c'est hélas, que « toujours n'ont pas clercs le dessus! »

En dernier ressort vient maître Henry Cousin, tourmenteur-juré de la prévôté de Paris, le bourreau, dénommé l'*emboureux* ou *remboureux* parce qu'il vous passe au col le « gorgerin d'Ecosse », cache-nez funèbre, la fatale cravate dont l'huis est de chanvre, vous étouffant dans la filasse, vous livrant aux affres de l'agonie, vous *mariant* avec la mort, service rendu à la société qui vaut au *marieux*, à l'exécuteur, de s'adjuger, maigre prise, la défroque de l'exécuté, lequel n'a le plus souvent ni robe ni pourpoint, d'hériter des objets volés (étonnante jurisprudence) et surtout le droit de *havage*, c'est-à-dire l'autorisation de prélever, non avec la main, vu l'ignominie de son utile profession, mais à l'aide d'une sorte de croc, crochet ou cuillère, le *havet*, une poignée, la *havée*, sur les grains se vendant aux marchés de la capitale. — En Angleterre, quiconque entrait à la Tour devait son manteau au geôlier.

Notons qu'au premier dizain de la Ballade I, rapport délicat prouvant quel ciseleur était Villon, — L'étonnant et harmonieux enchaînement des soixante-et-un sixains du *Dialogue de Mallepaye et Baillevant*, 366 vers sur 61 rimes, coupe de son invention valant pour le moins les *terza-*

rima, est là pour le prouver — celui-ci, rapprochant le *Beffleur*, voleur au boniment, de ce *havage* ou droit au *grain*, transposant une lettre, écrit *Bleffeur*, évoquant ainsi la vieille forme *Bleif*, bled. — Le sanscrit nous donne *Bali-âdi*, aliment premier. — Respectant l'idée charmante du poète apportée par cette métathèse, nous avons traduit bleffeur par *glaneur* et havage par le *pain du bourreau.*

« Gibet n'est que pour malheureux », dit un vieux proverbe. Ajoutons donc que le premier exemple en France d'un seigneur condamné au supplice infamant de la corde est celui de Remistang, sous Pépin, et que ce genre de châtiment ne fut aboli que par François Ier, comme en fait foi un Edit du 11 janvier 1535 lui substituant la roue, de beaucoup plus douloureuse, horrible et barbare que la potence, *arbor infelix*, comme l'appelle Tite-Live.

Villon, d'une époque dont les mœurs sont incompréhensibles et comme indéchiffrables pour nous, nous demeure peu et mal connu mais, incontestablement, fit sur ses contemporains une vive impression et laissa « son bruit », trace durable dans les cœurs aussi bien que dans les esprits. Si ses vers restèrent sur les lèvres des hommes, sa vie « de bohême » eut de nombreux imitateurs,

j'allais dire des disciples, et longtemps, très longtemps, la tradition Villonnesque demeura populaire.

Jehan Bouchet, procureur à Poitiers, vaste esprit ouvert à toutes les connaissances comme à toutes les spéculations, amateur éclairé des choses intellectuelles, — il était ami de Rabelais — auteur d'une trentaine de volumes de *Chroniques* et de *Poésies*, parmi lesquels *Les Annales d'Aquitaine*, son meilleur ouvrage historique, *L'amoureux Transy*, *Les Triumphes de la noble et amoureuse Dame et l'art de honnestement aymer*, et surtout de *Satires* de haut intérêt, né en 1476, mort en 1550, avait été contemporain du héros des *Repeues Franches* et, se ressouvenant, eut pu dire de lui ce qu'il dit de tant d'autres, « j'ay veu ». — Qui sait même si le récit traditionnel des légendaires aventures du poète parisien n'ouvrit pas les yeux du « traverseur des voyes périlleuses » sur ce qu'il appelle « les dangiers de l'imberbe et folle jeunesse » et ne lui inspira pas l'horreur, ou tout au moins la crainte « des accidents des choses mal régies » pour le tourner vers « les choses moralles et historialles? »

Au milieu du XVIII[e] siècle, Colletet, soupirant « après le curieux et tant désiré Dictionnaire de l'Académie », constate qu'on dit encore « C'est un Villon », « il ne fait que villonner »,

Je donne ici de beaux conseils sans doute :
Les ai-je pris pour moi-même ? Hélas, non !

dit le bon La Fontaine en ses *Aveux indiscrets*. Ainsi Villon. Pas plus qu'un autre, il ne se sent homme sans défaut, lui de tous le plus imparfait; ni d'acier ni d'étain, il est pécheur et le sait bien, mais s'il a toutes hontes bues, nécessité seule l'a fait condescendre au mal. Pourtant, en ses deux *Testaments*, souventefois, comme dans le *Jargon*, en belles leçons aux Enfants perdus, il conseille à ceux de mauvaise vie d'éviter d'être de la confrérie.

— Dupes, — pour Villon, qui a la morale lacédémonienne, les dupes sont *quelquefois* les volés, mais bien plutôt ceux des voleurs assez niais et maladroits pour se laisser prendre — dupes, à l'improviste *greffis* (sanscrit, *grah*, prendre et *upa*, en dessous ; hollandais, *grijpen*) au *gart*, grippés, saisis au garot ainsi que par la catharreuse grippe qui, elle aussi, rend tout roupieux, mis comme oisillons en cage, on vous verra semblables

Aux pigons qui sont en l'essoine
Enserrez soubz trappe volière,

en vain criant : Haro ! la gorge m'ard ! Puis, à

coups d'escourgon serez battus « comme à ru telle », comme toile au ruisseau. Pour un plaisir, mille douleurs! Est-ce pas payer plus cher encore qu'aux usuriers de la rue des Lombards? Beaux enfants, chacun de vous m'écoute; si vous allez vous ébattre à Montpippeau ou à Ruel, gare à votre peau (1). Potence n'est pas un jeu et, le mauvais coup fait, repentailles sont vaines. Perdre corps et âme pour si peu! Vin ne se boit deux fois, vite argent s'apetisse et ne repousse pas. Jamais mal acquis ne profite!

Gardez-vous bien de ce mau hasles
Qui noircist gens quand ils sont mortz;
Eschevez-le, c'est mauvais mors,
Passez-vous-en mieulx que pourrez.

Montfaucon, c'est la Roquette, à la différence qu'au lieu d'être « raccourci », on est « allongé », les pieds éperdus cherchant en vain le sol. Aussi le gibet et la peau, le *pel*, ne faisant qu'un, l'idée du pendu revient-elle sans cesse dans les Ballades

(1) Simple rapprochement. — Le nom seul du hameau de Montcoupeau près Montmirail (Marne), qui s'élève à 205 mètres, épouvantait jadis les criminels car c'est là qu'on les pendait et la route y conduisant s'appelle encore le Chemin de Justice. — Le coupeau, comme on sait, est le sommet d'une montagne.

du Jargon, avec le ressouvenir symbolique, qui s'impose, de toutes les expressions habituelles aux tanneurs, « aux bons mièges », artisans mégissiers faisant des cuirs ce qu'ils veulent, les étendant sur les chevalets pour les *parer* — d'où *parouart*, le piédestal, le dé en maçonnerie dans lequel était fixé l'arbre peu ou prou dégrossi servant de potence — et les exposant à tous les vents pour les blanchir et essorer.

Comme nous avons l'écorché de Michel-Ange, nous avons le *long sire* mal assis, le pendu de Villon, car le poète sait à fond l'anatomie du lamentable tremble-au-vent qui, le veuille ou non, *farci*, comme l'oiseau de proie captif, *d'ung lourd plumbis à coing*, saisi à la *jarte*, à la gorge, pris du *tremple* et *roupieux*, pris de la tremble et roupie au nez, loin de la *dure*, au-dessus de la terre et dominant la foule, éprouve les affres de la *suerie*, — « Puy sue Dieu sçait quelle sueur ! » — l'angoisseuse agonie où le gosier, mis à siège, est en proie à l'*arderie*, à l'incendie, — *Arsure*, brûlerie, se trouve en Monstrelet relatant l'incendie du château de Pierrefonds en 1411, par le comte de Saint-Pol, envoyé de Charles VI, dont les hautes chambres furent *arses* — faisant au plus endurci faire la *baboue*, moue de babouin, avant que, le *suc rompu*, l'épine dorsale brisée

il reçoive la *giffle* du *ruffle ad vis*, le visage souffleté de toutes les intempéries.

A rapprocher, la page où l'abbé H. J. Dulaurens, en son *Compère Mathieu*, illustré par Chasselat, qui est de 1766, nous montre la fin lamentable du père de son Jean de Domfront, « auquel il prit un resserrement de gosier accompagné d'empêchement à la déglutition, d'engorgement dans les vaisseaux capillaires, de sifflement aux oreilles, de battements dans les artères temporales, à quoi succéda une suffocation qui lui ôta la vie malgré la précaution qu'on avait prise de l'élever à plus de douze pieds de haut afin qu'il fut moins gêné par la presse. »

Quant à en appeler au Parlement d'une sentence du Châtelet, c'est contre tout usage établi et nul n'y avait même songé avant Villon.

Longtemps, malgré vouloir des rois, malgré l'Ordonnance donnée à Crémieu par François Ier en 1536 et réitérée en 1542, portant que « pour le regard des matières criminelles dont procez auroyent esté faits extraordinairement les appelans de sentences de torture, banissement, amende honorable, dernier supplice ou autre peine afflictive de cors, données par les Prévosts ou autres juges supérieurs seront menez ès-Conciergeries des Cours et Parlemens esquelles lesdites causes

d'appel seront la connoissance en appartiendra ausdits Baillis, Séneschaux ou a leurs lieutenans », malgré l'Ordonnance de Henri II en 1549, longtemps, — plusieurs siècles ! — les bons juges résisteront, ne voulant tenir compte de l'appel.

A preuve « l'Arrest donné en la Chambre de « l'Edit, le 28 janvier 1606, pour avoir Lieutenans « du Bailly de Caen au siège de Vire fait exécu- « ter nonobstant l'Appel la sentence de mort par « eux donnée contre Guillaume le Croix, furent « iceux interdits et suspendus pour un an de « l'exercice de leurs offices et en grosses amendes, « et le procureur du Roy suspendu pour six mois, « pareillement avec amende, sans toutesfois note « d'infamie ».

« Sans toutefois note d'infamie ». En attendant, Guillaume le Croix est exécuté !

Lui premier, Villon, « se bandant contre la tricherie d'un jugement arbitraire », osa pousser le cri « J'en appelle ! » en l'éloquente Ballade signalée plus haut

Cuydez-vous que, soubz mon cappel,
Ny eust tant de philosophie
Comme de dire : « J'en appel ? »

Et voilà comment, en réclamant l'appel — « Es-

toit-il lors temps de me taire ? » — le poète, audacieux faisant faire aux lois un pas immense, a contribué, lui coupable, à humaniser la justice, à civiliser les codes.

Avant de finir, citons quelques mots, identiques ou analogues à ceux du Jargon, employés, soit au sens identique, soit en un sens analogue, par Rabelais.

Affaicté, plein de zèle ; *Affiner, Affineurs,* tromper, trompeurs ; *Allegrer,* rendre léger ; *Arer,* labourer ; *Bélistres,* gueux ; *Boucler,* fermer ; *Coquart,* sot ; *Cornette,* coiffure s'attachant « sous le menton » et aussi corde « servant à pendre » ; *Disparoir,* disparaître et *Apparoir,* apparaître au gibet (Au gibet ? à Paroir ?) ; *Drue,* l'herbe (épaisse) ; *Embourer, Emboureux,* bourrer, rembourreur ; *Empas,* entraves, liens ; *Endossure,* dernier vêtement, terme d'architecture ; *Entonner,* boire et chanter ; *Escorné,* vil, méprisable (de l'italien *Scorno*) ; *Escornіflé,* bafoué ; *Espies, Espial,* déjà cités, espion ; *Essors,* qui prend le vol ; *Fée,* charmé, ensorcelé ; *Galler,* se divertir ; *Gallier,* viveur ; *Gaultier,* mauvais plaisant ; *Gavion,* gosier (jarte) : *Grupper,* accrocher ; *Herpe,* harpe ; *Hurtis,* choc ; *Jus,* à bas ; *Momerie,* mascarade ; *Mont-joye,* monti-

cule ; *Pardonnigère*, colporteur de pardons ; *Pallandreries*, peaux ; *Piot* et *Pyot*, vin clairet ; *Piper*, *Piperie*, tromper, tromperie ; *Querir*, *Querre*, chercher ; *Rez*, ras ; *Rifler*, érâfler ; *Rouart*, roueur, bourreau ; *Ruach*, soufle, vent (de l'hébreu) ; *Ruer*, frapper, se jeter sur ; *Saulve*, sauf ; *Songears*, songeurs ; *Veronnique*, représentation du Christ sur un linge ; *Yssir*, sortir (*ys*, porte).

Cette *Interprétation*, quoi qu'en vers, n'est point une belle infidèle, ces vers étant un calque, ce qu'en peinture on nomme une copie exacte, faite aux carreaux, où tout, rigoureusement, est respecté, l'idée et la forme, la rime et le mot, le mêtre et le nombre et jusqu'aux ellipses, aux allitérations, aux assonnances, aux effets obtenus à l'aide du heurt, du tintinnabulement des lettres, consonnes ou voyelles, par le grand artiste que fut Villon.

Le souci et la difficulté ont été pour nous de n'être pas moins intelligibles que le texte du jargon que nous avons tenté d'interprèter en français de 1460.

Sur 354 vers, aucun mot moderne équivalent n'existant qui donnât à la fois et le sens et la rime, nous avons dû changer 4 rimes produisant

24 vers et, en réalité, 18 seulement, le vers de Refrain, changé en deux ballades, se répétant quatre fois pareil, nous attachant à toujours conserver le sens strictement exact comme en ce vers de la Ballade VI, deuxième huitain :

Prenez du blanc, laissez du bis

traduit par

Ne prenez pas objets sans prix.

A la troisième strophe de la IIe Ballade de Stockholm, nous avons traduit :

Gueulx gourgourans par qui gueulx sont gourez,

par

Gueux grommelants par qui gueux sont gourés,

car, si le verbe *gourer*, tromper, n'existe plus, le substantif *goure* signifie encore aujourd'hui en pharmacie toute drogue falsifiée (mot celtique : gaél, *Gaorr,* ordure), et aussi une attrape, et l'adjectif *goureur*, *goureuse,* désignant celui ou celle qui falsifie les drogues ou qui trompe, qui attrape en un petit commerce. — Nous avons dit que Villon savait tous les patois, turc, même. Or, ce

vers, « Gueulx gourgourans par qui gueulx sont gourez » offre l'exemple d'un de ces redoublements si fréquents dans la langue turque où l'on répète les substantifs, les adjectifs et même les adverbes pour donner au mot plus de force.

Les rimes changées sont les suivantes et l'on voudra bien considérer que l'une d'elles, *arques*, revient trois fois, une autre, *marque*, deux fois.

Dans la Ballade III, *Arques* et *Marques*, *Hurmes* et *Grumes ;* dans la Ballade IV, *Arques* et *Marques*, *Harpes* et *Arques*; dans la Ballade V, le mot du refrain, *Marieux*, remplacé par *Bourreau* donnant le sens exact sans la rime et, naturellement, ses quatre correspondants : *Roupieux*, (deux fois) *Carieux*, et *Emboureux ;* dans la Ballade VIII (Stockholm), le mot du refrain, *Staricles*, remplacé par *Sicaires*, donnant le sens exact sans la rime et, naturellement toujours, ses quatre correspondants : *Besicles, Menicles*, *Bouticles* et *Véronicles.*

Nous avons osé traduire *Staricles* par « Forts sicaires » (assassins gagés), en nous appuyant sur la racine *Str* exprimant l'idée de force et d'action violente, et en dérivant *le sens* du mot à travers *Str*, jeter à terre, tuer, *Stâ*, tenir ferme, et *stæra*, sanscrit, forcé, στερεος, fort, inflexible, σταυρωτης,

celui qui met en croix, στραγγαλόω, étrangler, *Stare*, se tenir, *Strangulare*, étrangler (toujours la pensée du gibet), *struggle*, anglais, lutte.

Enfin, dans la Ballade X, premier vers du deuxième huitain, une rime à laquelle nous n'avons pas satisfait, *Sauve*. Ce mot ainsi écrit, au temps de Villon, rimant en *Auve*, nous l'avons simplement traduit par *Sève,* sens exact, les cinq autres rimes correspondantes épuisant les consonnances possibles en *auve* que nous avons tenu à conserver.

Dans la Ballade II, nous avons traduit :

Changez vos andosses souvent
Et tirez tout du raiz au temple

par

Changez vos costumes souvent
Du rez de chausse au front du temple

et demandons à ce sujet place pour remarquer que, non loin de Busset, sur la limite de l'Allier et du Puy-de-Dôme, sont un village nommé *Les murs du Temple* et une montagne nommée le *Ret du sol*, une légende rapportant que les Templiers purgèrent le pays d'un despote fortifié sur cette montagne « et qu'ils rasèrent son château à *ret de sol* ».

Intéressante serait l'étude de l'incessant changement de la prononciation. Ainsi la forme des caractères se modifie de règne en règne sur les monnaies et les médailles.

Comme enfant de Paris, observe Marot, Villon, qui n'abandonne jamais la rime riche, prononçant *a* pour *e* (ouvert), fait rimer haub*e*rt et app*e*rt avec p*a*rt, diad*è*me avec *â*me, t*e*rre, s*e*rre et enqu*e*rer avec b*a*rre et f*a*rre, t*e*rtre avec Montm*a*rtre, Ro- b*e*rt avec Lomb*a*rt, p*e*rde avec g*a*rde, Colin Gal*e*rne, v*e*rne et gouv*e*rne avec M*a*rne. Desportes, La Fontaine écrivent tr*e*uve pour tr*o*uve. L'accent parisien — ce qu'on appelle aujourd'hui le « Raglagla de la Bastille » — disait alors, et parfois dit encore, seuf pour soif, sercher pour chercher, parde pour perde, guières pour guère, farrer pour ferrer, oue pour ou, quie pour qui, etc. Jusqu'au milieu du XVIe siècle, on prononça le q comme le k, c'est-à-dire comme le kappa grec, disant *kamkam* pour quamquam, *kiskis* pour quisquis, *koké* pour quoque, etc. De *Qua hinc, quâ hac,* nous est resté cahin-caha, qui s'écrivait kahinkaha au XVIIe siècle.

C'est Ramus qui réforma ces manières de parler dont nous n'avons pas à nous montrer surpris plus que de rai- son, nous qui prononçons femme

comme g*a*mme, alors pourtant que le mot s'écrit comme g*e*mmé.

Et maintenant, voici le singulier Sermon sur la montagne — gibet, de l'arabe *djebel*, *montagne* (Les Siciliens appellent l'Etna *Mongibello*) — Sermon où sont édictés les Commandements du Crime.

LES
SIX BALLADES
DU
JARGON

BALLADE I

A Parouart, la grant mathe gaudie,
Où accollez sont duppes et noirciz,
Et par angels, suyvans la paillardie,
    Sont greffiz et prins cinq ou six;
Là sont bleffeurs au plus hault bout assis
Pour le havage et bien hault mis au vent.
Eschecquez moy tost ces coffres massis
Car vendengeurs des ences circuncis
    S'en brouent du tout à néant.
    Eschec, eschec pour le fardis.

    Brouez-moy sur ces gours passans,
    Advisez-moy bien tost le blanc,
Et pictonnez au large sur les champs.
Qu'au mariage soiez sur le banc
    Plus qu'un sac n'est de plastre blanc.
    Se gruppez estes descarieux,
    Rebignez tost ces enterveux,
    Et leur monstrez des traicts le bris.
    Qu'encloz ne soiez deux et deux.
    Eschec, eschec pour le fardis.

BALLADE I

A l'échafaud, la grand'place gaudie,
Où dupes pris, accolés et noircis,
Et par sergents, durs à la main hardie,
    Sont mis en grappe cinq ou six ;
Là sont glaneurs au plus haut bout assis
Pour le pain du bourreau livrés au vent.
Evitez-moi, prompts, ces murs épaissis
Car détrousseurs d'oreilles circoncis
    Vont en nuit du tout à néant.
    Echec, échec, gare au lacis.

    Fondez-moi sur ces gourds passants,
    Avisez-moi bientôt le blanc,
Et détalez au large par les champs.
Qu'au jugement vous soyez sur le banc
    Plus blanc que le plâtre n'est blanc.
    Pris sans butin, à gousset-creux,
    Repoussez-moi ces tire-aveux
    Leur montrant de vos liens le bris.
    Sous clé ne soyez deux à deux.
    Echec, échec, gare au lacis.

Plantez aux hurmes voz picons,
De paour des bisans si très durs,
Et aussi d'estre sur les joncs
Emmalés en coffre en gros murs.
Escharicez, ne soiez sûrs
Que le grant Can ne vous face essorer.
Songears ne soiez pour dorer,
Et babignez toujours aux ys
Des sires, pour les desbouser,
Eschec, eschec pour le fardis.

Envoi.

Prince froart, dis des arques petis,
L'un des sires si ne soie endormis.
Luez au bec que ne soiez greffiz
Et que vos emps n'en aient du pis
Eschec, eschec pour le fardis.

Laissez aux gibets les crampons,
De peur des bises, des vents durs,
Comme aussi d'être sur les joncs
Bouclés dans le coffre aux gros murs.
Escarpez-vous, jamais biens sûrs
Que Soleil ou Prévôt ne vous fasse essorer.
Distraits ne soyez pour leurrer,
Et marmottez toujours aux huis
Des riches à dévaliser.
Echec, echec, gare au lacis.

Envoi.

Prince fraudeur de cassettes, je dis
Que pour les chefs ils ne soient endormis.
Le nez au vent, que ne soyez surpris
Et que vos ans n'en aient du pis.
Echec, échec, gare au lacis.

BALLADE II

Coquillars arvans à Ruel,
Men ys vous chante que gardez,
Que n'y laissez et corps et pel
Comme fist Collin l'escollier,
Devant la roe à babiller,
Il babigna pour son salut.
Pas ne sçavoit oingnons peller...
Dont l'emboureux lui rompt le suc.

Changez vos andosses souvent,
Et tirez tout du raiz au temple ;
Et eschecquez tost, en brouant,
Qu'en la jarte ne soiez emple,
Montigny y fut, par exemple,
Bien ataché au hallegrup ;
Et y jargonnast-il le tremple...
Dont l'emboureux lui rompt le suc

BALLADE II

Coquillards noçant à Ruel,
De l'huis chanvré vous faut garder,
Pour n'y laisser et corps et pel
Comme fit Colin l'écolier,
Devant le treuil à torturer,
Implorant salut du Bon Duc.
Pas ne savait oignons peler...
Dont l'enchanvreur lui rompt le suc.

Changez vos costumes souvent,
Du rez de chausse au front du temple ;
Et prenez garde, en vous sauvant,
Que de la gorge on vous trouve ample ;
Montigny, pour ce, par exemple,
Bien attaché devint caduc,
Déraisonnant, pris de la tremble...
Dont l'enchanvreur lui rompt le suc.

Gaillieurs faitz en piperie
Pour ruer les ninars au foing,
A l'assault ! tost, sans suerie.
Que le mignon ne soit au gaing
Farciz d'un lourd plumbis à coing
Qui serre et griffe au gart le duc,
Et de la dure si tres loing...
Dont l'emboureux lui rompt le suc.

Envoi.

Princes, arrière de Ruel !
Et n'eussiez-vous denier ne pluc,
Qu'au giffle ne laissez le pel
Pour l'emboureux qui rompt le suc.

Gouailleurs, savants en piperie,
Aux sots offrant paille pour foin,
A l'assaut ! vite, sans suerie.
Que larron ne soit pour tout soin
Enrichi du lourd plomb à coin
Qui sert et prend au cou le Duc,
Et de la terre le tient loin...
Dont l'enchanvreur lui rompt le suc.

Envoi.

Princes, arrière de Ruel !
Et n'eussiez-vous denier ni truc,
Au gibet ne laissez la pel
Pour l'enchanvreur qui rompt le suc.

BALLADE III

Espelicans
Qui, en tous temps,
Avancez dedans le pogois
Gourde piarde
Et, sur la tarde,
Desbousez les pouvres nyois ;
Et pour soustenir vostre pois,
Les duppes sont privez de caire,
Sans faire haire
Ne hault braire,
Mais plantez ilz sont comme joncz,
Pour les sires qui sont si longs

Souvent aux arques,
A leurs marques
Se laissent tousjours desbouser,
Pour ruer
Et enterver,
Par leur contre, que lors faisons
La fée aux arques vous respons ;
Et ruez deux coups ou bien troys
Aux gallois :
Deux ou troys
Les mineront trestout aux frontz
Pour les sires qui sont si longs.

BALLADE III

Espions de Cans
Qui, par tous temps,
Buvez au fond des cabarets
Gourde piarde
Et, sur la tarde,
Détroussez les pauvres niais ;
Et pour soutenir vos méfaits,
Dupes privés du nécessaire,
Sans plainte faire
Ni haut braire,
Ils sont plantés droits comme joncs,
Pour les gibets qui sont si longs.

Souvent aux poches,
Pour leurs proches
Se laissent tous dévaliser,
Pour baiser
Et jaser,
Par leur frère, alors que faisons
Disparaître écus à tâtons ;
Assénez deux coups ou bien trois
Aux grivois ;
Deux ou trois
Les désigneront tous aux fronts
Pour les gibets qui sont si longs.

Pour ce, benardz,
Coquillars,
Rebecquez-vous de la montjoye,
Qui desvoye
Vostre proye,
Et vous fera du tout brouer
Par joncher et par enterver
Ce qui est aux pigeons bien cher
Pour rifler
Et placquer
Les angelz de mal tous rons,
Pour les sires qui sont si longs.

Envoi

De paour des hurmes
Et des grumes,
Rasurez-vous en droguerie
Et faerie,
Et ne soiez plus sur les joncs
Pour les sires qui sont si longs.

Pour ce, musards,
Coquillards,
Eloignez-vous du mont sans joie,
Qui dévoie
Votre proie,
Et vous fera perdre dans l'air
Par questionneurs faisant parler
Ce qui plus aux pigeons est cher,
Pour râcler
Et rouler
Sergents de mal râflant en ronds,
Pour les gibets qui sont si longs.

Envoi

De peur des danses
Des potences,
Renfermez-vous dans l'industrie
Et jonglerie,
Et ne soyez plus sur les joncs
Pour les gibets qui sont si longs.

BALLADE IV

Sauspicquez frouans des gours arques
Pour desbouser beaussires dieux,
Allez ailleurs planter vos marques.
Benards, vous estes rouges gueux.
Bérart s'en va chez les joncheux
Et babigne qu'il a plongis.
Mes frères, soiez embrayeux
Et gardez des coffres massis.

Se gruppez estes desgrappez
De ces angels si gravelisses,
Incontinant mantheaulx chappez
Pour l'emboureux feront éclisses.
De vos farges serez besisses
Tout debout et non pas assis;
Pour ce gardez-vous d'estre grisses
Dedans ces gros coffres massis.

BALLADE IV

Amis subtils forçant gras coffres
Pour déloger écus nombreux,
Allez ailleurs porter vos offres.
Berneurs, êtes roués fameux.
Mouchard s'en va parmi les gueux
Et raconte aussi qu'il est pris.
Mes frères, soyez ombrageux,
Gardez-vous des cachots massis.

Si saisis êtes désarmés
Par les sergents durs au service,
Incontinent manteaux chipés
Au bourreau feront bénéfice.
Fers quitterez pour qu'on vous hisse
Tout debout et non pas assis;
Donc fuyez grilles de justice
Barrant ces gros cachots massis.

Nyois qui seront attrapez
Bien tost s'en broueront au halle.
Plus n'y vault que tost ne happez
La baudrouse de quatte talle.
Destirer fait la hirenalle
Quant le gosier est assegis,
Et si hurcque la pirenalle
Au saillir des coffres massis.

Envoi

Prince des gayeulx, en les harpes
Que voz contres ne soient greffis.
Pour doubte de frouer aux arques,
Gardez-vous des coffres massis.

Niais qui seront attrapés
Bientôt s'embrumeront au hâle.
Rien ne peut qu'ils ne soient happés
Par le nœud excitant au râle.
Angoisse étire et rend tout pâle
Quand le gosier à siège est mis,
Et pieds cherchent en vain la dalle
Au sortir des cachots massis.

Envoi

Prince des trompeurs, que vos proches
En leurs grilles ne soient saisis.
Pour doute de fouiller aux poches,
Gardez-vous des cachots massis.

BALLADE V

Joncheurs jonchans en joncherie,
Rebignez bien où joncherez ;
Qu'ostac n'embroue vostre arerie
Où accollez sont vos ainsnez.
Poussez de la quille et brouez
Car tost vous seriez rouppieux.
Eschec qu'acollez ne soiez
Par la poe du marieux.

Bendez-vous contre la faerie
Quanques vous aurez desbousez,
Mestant à jus la rifflerie
Des angelz et leurs assosez.
Berard, se povez, renversez.
Se greffir laissez vous carrieux
La dure bien tost n'en verrez
Par la poc du marieux.

BALLADE V

Trompeurs trompants en tromperie,
Regardez bien où tromperez ;
Qu'un nœud ne vous fixe à prairie
Où suspendus sont vos aînés.
Poussez de la jambe et fuyez
Ou de roupie auriez fléau.
Craignez qu'accrochés ne soyez
De par la patte du bourreau.

Défiez-vous de sorcellerie
Quand gens seront dévalisés,
Mettez à bas la pillerie
Des sergents ou leurs associés.
Mouchards, si pouvez, déjouez.
Pris nanti de quelque joyau
Le sol bientôt plus ne verrez
De par la patte du bourreau.

Entervez à la floterie,
Chantez leur Troys sans point songer ;
Qu'en astez ne seye en suerie
Blanchir vos cuirs et essurger.
Bignez la mathe sans targer.
Que voz ens nen soient rouppieux !
Plantez ailleurs, contre, assegier
Par la pòe du marieux.

Envoi

Prince, benardz en esterie,
Querez, couplans pour l'emboureux ;
Et autour de vos ys luerie
Pour la poe du marieux.

Obserez la fovule où l'on crie,
Chantez-leur Tra sans y toucher ;
Qu'en été n'alliez en suerie
Blanchir vos cuirs et essorer.
Quittez la place sans tarder.
Vos ans évitent le cordeau !
Courez ailleurs, frère, assiéger,
Loin de la patte du boureau.

Envoi

Prince, quand sots justice lie,
Plaignez ceux qu'on mène en troupeau ;
Aux huis veillez sans incurie
Contre la patte du bourreau.

BALLADE VI

Contres de la gaudisserie,
Entervez tousjours blanc pour bis,
Et frappez en la hurterie
Sur les beaulx sires bas assis.
Ruez des feuilles cinq ou six,
Et vous gardez bien de la roe
Qui aux sires plante du gris,
En leur faisant faire la moe.

La giffle gardez de rurie,
Que voz corps n'en aient du pis,
Et que point à la turterie,
En la hurme soiez assis.
Prenez du blanc, laissez du bis.
Ruez par les fondes la poe,
Car le bizac avoir ad vis
Faict aux beroars faire la moe.

BALLADE VI

Frères de la gaudisserie,
Entendez toujours blanc pour bis,
Choisissant, dans la pillerie,
les beaux écus au secret mis.
Râflez des bourses cinq ou six
Et vous gardez bien de la roue
Qui rend patients froids et gris,
En leur faisant faire la moue.

La face gardez d'avarie
Et que vos corps n'aient rien de pis ;
Que point à la pigeonnerie,
En la niche soyez assis.
Ne prenez pas objets sans prix.
Courez les champs malgré la boue,
Car bise hérissant les sourcils
Fait aux plus durs faire la moue.

Plantez tost de la mouargie,
Puis ça, puis là, pour le hurtis,
Et n'espargnez point la flogie
De ces doulx dieux sur les patis.
Et voz ens soient assez hardis
Que de leur avancer la droe;
Mais si soiez memoradis
Qu'on vous face faire la moe.

Envoi

Prince, cil qui n'a bauderie
Pour soi eschever de la soe:
Dangier de grup en arderie
Faict aux sires faire la moe.

Semez du faux blé, menterie,
De ci, de là, pour la brebis,
Et n'épargnez la bergerie
Où toisons d'or sont sur pâtis.
Que vos tours soient assez hardis
Pour leur glisser grain qui déjoue ;
Mais sinon, soyez avertis
Qu'on vous fasse faire la moue.

Envoi

Prince, qui ne sait duperie
Doit fuir l'étal où l'on échoue :
Danger de gorge en brûlerie
Fait aux pilleurs faire la moue.



LES

CINQ BALLADES

DU

MANUSCRIT DE STOCKHOLM

BALLADE VII

En Parouart, la grant masse gaudie,
Où accollez sont caulx et agarcis,
Nopces ce sont ; c'est belle melodie.
Là sont beffleurs au plus hault bout assis,
Et vendengeurs des ences circuncis,
Comme servis sur ce jour gracieux,
Dance plaisante et mets delicieux.
Car coquillart n'y remaint grant espace,
Que veuille ou non ne soit fait des sieurs.
Mais le pis est mariage: m'en passe.

Rebourcez tous quoy que l'on vous en dye,
Car on n'aura beaucop de vous mercys.
Ronde n'y vault nen plus qu'en Lombardie.
Eschec, eschec pour ces coffres massis !
De gros barreaulx de fer sont les chassis.
Puisque à Gaultier si serez ung peu mieulx,
Plantez picquons sur ces beaulx sires dieulx.
Luez au bec, que roastre ne passe,
Et n'abatez de ces grains neufz et vieulx.
Mais le pis est mariage: m'en passe.

BALLADE VII

A l'échafaud, la grand place gaudie,
Où gens sont cois et hagards au col pris,
Noces ce sont, c'est belle mélodie.
Là sont hableurs au plus haut bout assis,
Et détrousseurs d'oreilles circoncis,
Ont pour supplice, en ce jour gracieux,
Danse plaisante et mets délicieux.
Car propre à rien n'y trouve longtemps grâce,
Le veuille ou non, sera des hauts messieurs.
Mais le pis est pendaison, je m'en passe.

Sauvez-vous tous, quoi que l'on vous en die,
Car on n'aura beaucoup de vous mercis.
Pendre ne vaut plus qu'or de Lombardie.
Echec, échec, gare aux cachots massis !
De gros barreaux de fer sont les chassis.
Gueux des chemins vous serez un peu mieux,
Pour agripper beaux écus précieux.
Veillez au cas que le roueur ne passe,
Et ne montrez pas d'argent neuf ou vieux.
Mais le pis est pendaison, je m'en passe.

Que faictes-vous ? toute menestrandie.
Antonnez poix et marques six à six,
Et les plantez au bien en paillardie.
Sur la sorne que sires sont rassis,
Sornillez moy ces georgetz si farciz,
Puis eschecquez sur gours passans tous neufz.
Se seyme oyez, soiez beaucoup broueulx ;
Plantez vos histz jusques elle rappasse,
Car qui est grup, il est tout roupieulx.
Mais le pis est mariage: m'en passe.

Envoi

Prince planteur, dire verté vous veulx :
Maint coquillart, pour les dessusdis veulx
Avant ses jours piteusement trespasse
Et à la fin en tire ses cheveulx:
Mais le pis est mariage : m'en passe.

Que faites-vous ? Chanson de gueuserie.
Entez voleurs et filles six à six
Et laissez-les heureux en paillardie.
Sur le soir quand archers las sont assis,
Dépouillez-moi les pourpoints bien farcis,
Puis détalez vos souliers n'étant vieux.
Si guet oyez, disparaissez, ombreux ;
Demeurez cois, attendant qu'il repasse,
Quiconque est pris en devient tout piteux :
Mais le pis est pendaison, je m'en passe.

Envoi

Prince trompeur, vous dire vrai je veux :
Maint pèlerin pour avoir fait tels vœux
Avant le temps piteusement trépasse
Et pour finir s'arrache les cheveux :
Mais le pis est pendaison, je m'en passe.

BALLADE VIII

Vous qui tenez vos terres et vos fiefz
Du gentil roy Davyot appelé,
Brouez au large et vous esquarissez
Et gourdement aiguisez le pellé
. . . .
Pour les esclas qui en peuvent issir.
Regardz ce jour où l'on faict maint souppir,
Ajuiez, taillez et chaussez vos besicles,
Car en aguect sont pour vous engloutir
Anges bossus, roastres et staricles.

Croqueurs de pain et plommeurs affectez,
Gaigneurs aussi, vendengeurs de costé,
Belistriens perpetuels des prez,
Qui sur la roe avez lardons clamez
En jobelin, où vous avez esté
Par le terrant, pour le franc ront querir,
Et qui aussi, pour la marque fournir,
Avez tendu au pain et aux menicles :
Pour tant se font adoubter et cremir
Anges bossus, roastres et staricles

BALLADE VIII

Vous qui tenez vos terres et vos fiefs
Du gentil roi qui David est nommé,
Fuyez au large et disparaissez, brefs,
Et vivement chemin soit arpenté
. . . .
Pour les éclats qui peuvent en sortir.
Craignez le jour où l'on fait maint soupir,
Ajustez donc besicles nécessaires,
Car aux aguets sont, pour vous engloutir,
Sergents malsains, roueurs et forts sicaires.

Mangeurs d'hostie et dévots affectés,
Voleurs fouillant les poches de côté,
Gueux, mendiants perpétuels des prés,
Qui sur la roue aigue avez clamé
En jobelin, où vous avez été
Par tous pays pour l'argent franc quérir,
Et pour pouvoir la fille entretenir,
Eutes pain sec, menottes tortionnaires :
C'est vous que font et rougir et pâlir
Sergents malsains, roueurs et forts sicaires.

Rouges goujons, fargez, embabillez,
Quant abrouart sur la sorne a brouez,
Gueulx gourgourans par qui gueulz sont gou-
Luez les sous et si tastez les coys. [rez,
Qu'ange n'y ait des claves empoué
En ceste vergne où vostre an veult loirrir
Car des sieurs pourriez bien devenir
Si vous estiez happez en tels bouticles.
Pour tant se font ataster et cremir
Anges bossus, roastres et staricles.

Envoi

Prince planteur et bailleur de saffir
Qui sur les dois fais la perle blandir,
Belistriens, porteurs de veronicles,
Sur toutes riens doivent telz gens cremir
Anges bossus, roastres et staricles.

Rusés garçons, fardeurs qui bien parlez,
Quand le brouillard sur le soir est tombé,
Gueux grommelants par qui gueux sont gou-
Ouvrez l'ouïe, explorez coin caché. [rés,
Sergent ne soit avec liens installé
En cette auberge où votre art veut fleurir
Car longs pendus pourriez bien devenir
Si vous étiez happés en tels repaires.
Pour vous se font redouter et sentir
Sergents malsains, roueurs et forts sicaires.

Envoi

Prince trompeur et vendeur de saphir
Qui sur les doigts fait la perle blanchir,
Bons imposteurs, porteurs de reliquaires,
Sur tout, sur rien, doivent tels gens frémir,
Sergents malsains, roueurs et forts sicaires.

BALLADE IX

Ung gier coys de la vergne cygault
Luay l'autryer en brouant à la loirre,
Ou gitrement on macquilloit riffault.
Et tout à cop veis jouer de l'escoirre
Ung macquereau à tous deux gruppelins,
Brouant au bay à tous deux walcquerins,
Pour avancer au polliceur de pye.
Gaultier lua la gauldouse gaudye ;
Et le macquin, qui se polyt et coinsse,
Babille en gier, en pyant à la fye,
Pour les duppes faire brouer au mynsse.

Après moller, luay ung gueulx qui vault
Pour mieulx hyer desriver la couloire ;
C'est pour livrer aux marques ung assault
Et massement maquiller à l'esquerre.
Puis, dist ung gueulx, j'ai paulmé deux florins.
L'autre pollist martins et dollequins.
Et la marque, suivant le gaing choisie,
Adrague en gier, puis dist : « Le mieulx fournie !
« Picquons au veau ! St-Jacques, je m'espince.
« Eschecquer fault quant la pye est juchie,
« Pour les duppes faire brouer au mynsse »

BALLADE IX

Une tonnelle à la villa-ribaud
Vis l'antre hier, chassant à grand mystère,
Où largement on mangeait souper chaud.
Et tout à coup vis jouant de l'équerre
L'entremetteur avec deux brocs à vins,
Fuir sous le nez de deux fins argousins
Prêts à pincer qui prend vin par magie.
Lui d'aviser lieu de joyeuse vie,
Et le mignon qui s'attife et se pince,
De jargonner tout en calmant pépie,
Pour dupes gras faire réduire au mince.

Après manger, vis un mâle faraud,
Pour mieux entrer lâcher sa ventrière ;
C'est pour livrer aux filles un assaut
Et rudement travailler de l'arrière.
Puis, dit un gueux, j'ai tâté deux florins.
L'autre polit marteaux et dague à mains.
Et la fille, suivant le gain choisie,
Boit à gogo, puis dit : « La mieux fournie !
« Piquons aux champs ! St-Jacques, je m'évince.
« S'esquiver faut quand boisson est finie,
« Pour dupes gras faire réduire au mince. »

Puis, dist un gueulx qui pourluoit en hault :
« J'ai jà paulmé tout le gaing de machoirre
« Et m'a joué la marque du giffault ;
« J'en suis mieulx prins que vollant à la foyre ;
« Elle est brouée entre ses arlonyns ;
« C'est tout son fait d'engaudrer les gaudins
« A hornangier, ains qu'elle soit lubie;
« De la hanter ma fueille est desgaudie
« Quant de gaing n'ay plus vaillant une saince ;
« Mais tousjours est gourdement entrongnie
« Pour les duppes faire brouer au mynsse. »

Envoi.

Prince planteur, quant vous sauldrez la hye,
Luez la gruis s'elle est desmaquillie.
Et retrallez se le bizouart saince
Ou qu'elle soit de l'assault de turquie,
Pour les duppes faire brouer au mynsse.

Puis, dit un gueux qui surveillait en haut :
« J'ai dépensé salive toute entière
« Tant a rué la fille au joufflu chaud ;
« Je ne vaux mieux que vieille nippe à terr
« Elle a mouillé gazon de ses jardins ;
« C'est tout son jeu d'exciter les badins
« A l'enfourcher selon qu'elle est lubie ;
« De la hanter ma bourse est dégaudie,
« Quant à l'argent, n'ai vaillant une pince ;
« Mais fine elle a visage à comédie
« Pour dupes gras faire réduire au mince

Envoi.

Prince paillard, quand sortez donne-vie,
Voyez de près si la fille est salie,
Et rengainez si flux souille province
Ou qu'elle soit de l'assaut de turquie,
Pour dupes gras faire réduire au mince.

BALLADE X

Brouez, benards, eschequez à la saulve,
Car escornez vous estes à la roue.
Fourbe, joncheur, chacun de vous se saulve.
Eschec, eschec, coquille ne s'enbroue !
Cornette court nul planteur ne se joue.
Qui est en plant en ce coffre joyeulx,
Pour ces raisons, il a, ains qu'il s'escroue,
Jour verdoiant, havre du marieux.

Maint coquillart, escorné de sa sauve,
Et desbousé de son ence ou sa poue,
Beau de bourdes, blandy de langue fauve,
Quidant au ront faire aux gremes la moue,
Pourquarre bien, affin qu'on ne le noe.
Couplez vous trois à ces beaulx sires dieux,
Ou vous aurez ou le ruffle en la joue,
Jour verdoiant, havre du marieux.

BALLADE X

Fuyez, benets, gagnez la forêt chauve,
Car écornés vous êtes par la roue.
Fourbe, trompeur, chacun de vous se sauve.
Echec, échec, votre barque n'échoue !
Au chef du guet nul voleur ne se joue.
Quiconque est mis en ce cachot joyeux,
Pour ces raisons a, dès lors qu'on l'écroue,
Jour verdissant, hâvre, gibet hideux.

Maint propre à rien appauvri de sa sève,
Privé d'oreille ou le bras sans sa proue,
Beau d'astuce, brûlé de langue fauve,
Craignant en rond faire au gibet la moue,
Répond à tout afin qu'on ne l'y noue.
Volez à trois beaux écus précieux,
Ou vous aurez la rafale en la joue,
Jour verdissant, hâvre, gibet hideux.

Que stat plain en gaudie ne se mauve.
Luez au becq que l'on ne vous encloue.
C'est mon advis, tout autre conseil sauve,
Car quoy ! aulcun de la faulx ne se loue.
La fin en est telle qu'elle deloue.
Car qui est grup, il a, mais s'est au mieulx,
Par la vergne, tout au long de la broue,
Jour verdoiant, havre du marieux.

Envoi.

Vive David, saint archquant la baboue,
Iehan mon amy, — qui les feuilles desnoue.
Le vendengeur, beffleur comme une choue,
LOing de son plain, de ses flos curieulx,
Noue beaucoup, dont il reçoit fressoue,
Iour verdoiant, havre du marieux.

Qui vit son plein, gai reste en son alcôve.
Veillez de près, qu'aux fers on ne vous cloue.
C'est mon avis, toute autre raison sauve,
Car las ! aucun de la faux ne se loue.
La fin suffit pour qu'on la désavoue.
Quiconque est pris a, mettant tout au mieux,
Par le charnier où le temps vous ébroue,
Jour verdissant, hâvre, gibet hideux

Envoi.

Vive David, saint danseur, fait la moue,
Iean mon ami — qui les bourses s'alloue.
L'escroc, trompeur comme chouette qui floue,
LOin de la plaine et des gens curieux,
Nage au plein air et reçoit vent qui froue,
Iour verdissant, hâvre, gibet hideux.

BALLADE XI

Ce devers coys, par un temps du vernas,
Veiz abrouer à la vergne cygault
Marques de plant, dames et audinas,
Et puis marchans tous telz que au mestier fault.
. . . .
Gueulx affinez, allegrucs et floars,
Mareux, arvés, pimpres, dorlotz et fars,
Qui, par usaige, à la vergne jolye
Abrouerent au flot de toutes pars,
Pour maintenir la joyeuse folie.

Pour mieux abbatre et oster le broullas,
Adraguerent de guoble maint crupault,
Du rumatin, et puis mol sucre gras,
Truye maris, sans avancer ravault.
. . . .
Babillangier sur tous fais et sur ars,
Tant qu'il n'y eust de l'arton sur les cars, —
Brocquans, dorlotz, grand guain, aubeflorye ! —
Que tout ne fust desployé et en pars,
Pour maintenir la joyeuse folie.

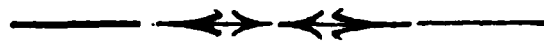
BALLADE XI

Au susdit clos, quand d'hiver on est las,
Vis arriver à la villa-ribaud
Filles de prix, dames, gens d'embarras,
Et tels marchands qu'en notre métier faut.
. . . .
Gueux affinés, allègres et pendards,
Marauds, noceurs, pimpants, falots gaillards,
Qui selon l'us à l'auberge jolie,
Accoururent à flot de toutes parts,
Pour maintenir la joyeuse folie.

Pour mieux abattre et dissiper frimas,
Entonnèrent au gobelet maint pot,
Du rumatin et bombons, sucre gras,
Poisson de mer sans mettre ligne à flot.
. . . .
On babilla sur tous faits, sur les arts,
Tant que l'on eut du pain dans les placards.
Bijoux, rubans, argent blanc, lingerie,
Tout, déployé, fut mis en justes parts,
Pour maintenir la joyeuse folie.

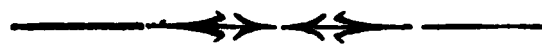
Pour mieulx polir et desbouser musars
On polua des luans bas et hault
Tant qu'il n'y eust des vivres en caras.
Puis feist on faire asault avec ung sault.
Apres, doubtant de ces anges l'assault,
On verroulla et serra les busars
Pour mieulx blanchir et desbouser coquars.
Là ot ung gueulx son endosse polye
Qui puis alla emprunter aux Lombards,
Pour maintenir la joyeuse folie.

L'Envoi manque.



Pour mieux voler et débourser musards,
On sut piper les dés en bas, en haut,
Tant qu'il resta des vivres sur les chars.
Puis on fit faire assaut avec un saut.
Après, craignant des sergents quelqu'assaut,
On verrouilla, mit vin loin des hasards,
Pour mieux vider et dépouiller jobards.
Un gueux eut là sa toilette cueillie
Qui, depuis, fut emprunter aux lombards
Pour maintenir la joyeuse folie.

L'Envoi manque.



TABLE

BEAUVAIS. — IMPRIMERIE PROFESSIONNELLE, 4, RUE NICOLAS-GODIN.